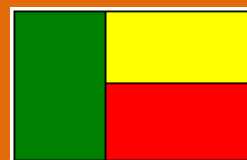




REPUBLIQUE DU BENIN
MINISTRE DE LA SANTE
CABINET



SECRETARIAT GENERAL DU MINISTRE

DIRECTION DES RESSOURCES
FINANCIERES ET DU MATERIEL

DIRECTION DE LA PROGRAMMATION
ET DE LA PROSPECTIVE



RAPPORT DE PERFORMANCE 2009

Destinataire : Chambre des Comptes

10^{ième} édition
Septembre 2010.

Table des matières

REMERCIEMENTS.....	1
INDEX DES SIGLES ET ABREVIATIONS	2
AVANT-PROPOS	4
INTRODUCTION	6
I - PRESENTATION DU MINISTERE DE LA SANTE.....	7
I.1. Mission du Ministère de la Santé	8
I.2. Rappel des objectifs stratégiques.....	9
I.3. Contexte d'élaboration du budget de 2009	10
I.3.1 <i>Situation sanitaire en 2009</i>	10
I.3.2. <i>Situation des ressources humaines du secteur en 2009</i>	12
II. PRESENTATION ET EXECUTION DU BUDGET PROGRAMME 2009.....	14
2-1 Présentation du budget.....	15
2-2 Exécution Financière	17
2-2.1 Exécution du budget 2009.....	17
2-2.2 Evolution de l'exécution des Budgets Programmes de 2006 à 2009	19
2-2.3 Point détaillé d'exécution financière par projet du PIP 2009 au 31 décembre 2009 ...	20
2-3 Exécution Physique	21
2-3.1 <i>Domaine prioritaire 1 : Prévention et lutte contre les principales maladies et</i> <i>amélioration de la qualité des soins</i>	21
III - ANALYSE DES ECARTS	35
3.1 Ecart Financiers	35
3.2 Ecart physiques	35
IV- ANALYSE DE LA PERFORMANCE.....	35
4.1 Rappel des résultats du budget programme 2009.....	35
4.2 Analyse de l'atteinte des cibles	40
V- DIFFICULTES RENCONTREES.....	42
VI - SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS	44
CONCLUSION	46
ANNEXES.....	47
ANNEXE 2 : Point d'utilisation du Fonds Sanitaire des Indigents (FSI) en 2009.....	57
ANNEXE 3 : Point des évacuations sanitaires en 2009 par la DRFM	58
ANNEXE 4 : Exécution du budget 2009 du ministère du 1er janvier au 31 décembre 2009	60
ANNEXE 5 : Liste de présence des participants au CNEEP de validation du rapport	63
Liste des tableaux	73

REMERCIEMENTS

Le comité Technique de rédaction par la présente, témoigne de sa profonde gratitude à tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la rédaction de ce rapport.

Il sollicite votre indulgence et serait heureux de recevoir vos critiques et suggestions pour une amélioration de la qualité des éditions futures.

Bonne lecture à tous.

Comité Technique de Rédaction :

Pascal KORA BATA

Alphonse AKPAMOLI

Mathias FINOUE

Suradjou RADJI

Edmond DANHOEGBE

Dominique do REGO

Paulin GBEKAN

Agnès VISSOH AYADJI

Raïnatou SALIFOU MAMA

Anasthasie ATINDOGBE

INDEX DES SIGLES ET ABREVIATIONS

AAA		zone sanitaire Adjara-Avrankou-Akpro-Missrété
AGETUR	:	Agence d'Exécution des Travaux Urbains
ARV	:	Anti Retro Viraux
CDMT	:	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CDT	:	Centre de Détection et de Traitement de la Tuberculose
CES 4	:	Certificat d'Etude Spécialisée (4 ^{ème} année)
CHD	:	Centre Hospitalier Départemental
CIPEC	:	Centre d'Information et de Conseil sur le SIDA
CNEEP	:	Comité National de suivi de l'Exécution et d'Evaluation des Projets/Programmes
CNHPP	:	Centre National Hospitalier de Pneumo Phtisiologie
CNHU-HKM	:	Centre National Hospitalier et Universitaire Hubert Koutoukou Maga
COGEC	:	Comité de Gestion des Communes
CPN	:	Consultation Prénatale
CS	:	Centre de Santé
CSA	:	Centre de Santé d'Arrondissement
CTA	:	Combinaison Thérapeutique à base d'Artémisinine
DAO	:	Dossiers d'Appel d'Offres
DC	:	Direction Centrale
DDS	:	Direction Départementale de la Santé
DEDTS	:	Direction des Explorations Diagnostics et de la Transfusion Sanguine
DHAB	:	Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base
DIEM	:	Direction des Infrastructures, de l'Equipement et de la Maintenance
DNPEV-SSP	:	Direction Nationale du Programme Elargi de Vaccination et des Soins de Santé Primaires
DNPS	:	Direction Nationale de la Protection Sanitaire
DPM	:	Direction des Pharmacies et du Médicament
DPP	:	Direction de la Programmation et de la Prospective
DRFM	:	Direction des Ressources Financières et du Matériel
DRH	:	Direction des Ressources Humaines
DRS	:	Direction de la Recherche en Santé
DSF	:	Direction de la Santé Familiale
DSIO	:	Direction des Soins Infirmiers et Obstétricaux
DT	:	Direction Technique
DTCP	:	vaccin contre la Diphtérie, le Tétanos, la Coqueluche et la Poliomyélite
EEZS	:	Equipe d'Encadrement de la Zone Sanitaire
FADeC	:	Fonds d'Appui au Développement des Communes
GAR	:	Gestion Axée sur les Résultats
HOMEL		Hôpital de la Mère et de l'Enfant de la Lagune
HZ	:	Hôpital de Zone
IDE	:	Infirmier Diplômé d'Etat
IGM	:	Inspection Générale du Ministère
INSAE	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
IRA	:	Infection Respiratoire Aigüe
IST	:	Infection Sexuellement Transmissible
JNV	:	Journée Nationale de Vaccination
MIILD	:	Moustiquaire Imprégnée d'Insecticide à Longue Durée d'action

MS	:	Ministère de la Santé
MST	:	Maladies Sexuellement Transmissibles
NV	:	Naissances Vivantes
OMD	:	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	:	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
PALS	:	Programme d'Appui à la Lutte contre le Sida
PAP	:	Programme d'Actions Prioritaire
PAZS	:	Programme d'Appui à la Zone Sanitaire
PCIME	:	Prise en Charge Intégrée des Maladies de l'Enfant
PEC	:	Prise en charge
PERC	:	Public Expenditure Reform Credit
PEV	:	Programme Elargi de Vaccination
PIC	:	Programme Indicatif de Coopération
PIP	:	Programme d'Investissement Public
PISF	:	Projet Intégré de Santé Familiale
PMLS	:	Projet Multi-sectoriel de Lutte contre le SIDA
PMT	:	Praticien de la Médecine Traditionnelle
PNDS	:	Plan National de Développement Sanitaire
PNSDRHS	:	Plan National Stratégique de Développement des Ressources Humaines du secteur Santé
PPEA	:	Programme Pluriannuel d'Appui au Secteur de l'Eau et d'Assainissement
PSNDSS	:	Politique et Stratégies Nationales de Développement du Secteur Santé
PTA	:	Plan de travail Annuel
PTF	:	Partenaire Technique et Financier
PTME	:	Prévention de la Transmission Mère-Enfant
PVVIH	:	Personne Vivant avec le VIH
RAMU	:	Réseau Assurance Maladie Universelle
RE	:	Ressources Extérieures
RGPH	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RI	:	Ressources Internes
SAKIF	:	zone sanitaire Sakété-Kétou-Ifangni
SAMU	:	Soins d'Aide Médicale d'Urgence
SCRIP	:	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SF	:	Santé Familiale
SIDA	:	Syndrome d'Immuno Déficience Acquis
SIGFIP	:	Système Informatisé de Gestion des Finances Publiques
SNIGS	:	Système National d'Information et de Gestion Sanitaires
SONU	:	Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence
SSD	:	Service de la statistique et de la Documentation
SSP	:	Soins de Santé Primaires
VAR	:	Vaccin Anti –Rougeoleux
VIH/SIDA	:	Virus d'Immuno déficience Humaine
ZS	:	Zone Sanitaire

AVANT-PROPOS

La mission du Ministère de la Santé est l'amélioration des conditions socio-sanitaires des familles sur la base d'un système intégrant les populations pauvres indigentes. Cette amélioration se fait à travers des actions concourant à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), la mise en œuvre de la Déclaration de Paris, de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRIP) et du Programme d'Actions Prioritaires (PAP).

Dans ce cadre, les crédits ouverts pour le secteur santé au titre de la gestion 2009 s'élèvent à un montant de 111,414 901 milliards de francs CFA y compris les salaires dont 63,194 433 milliards de francs CFA pour le PIP et 48,202468 milliards de francs CFA pour le Fonctionnement¹. Mais suite à une retenue intervenue sur le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP), le budget effectivement alloué au Ministère de la Santé est de 103.279.497.000 F

Le budget général de l'Etat étant de 1.238.644.000.000 F CFA la part du budget du secteur santé représente 9%

Au 31 décembre 2009, le montant engagé s'élève à 49.921.751.381 F CFA soit un taux d'engagement de 48,34% sur la dotation réelle.

L'utilisation des ressources affectées au secteur a permis entre autres, d'atteindre les résultats ci après :

- le renforcement de la lutte contre les maladies prioritaires à savoir le Paludisme, le VIH/Sida et la Tuberculose ;
- la gratuité de la césarienne en vue de la réduction de la mortalité maternelle et infantile ;
- l'amélioration de la couverture sanitaire par la construction et la réhabilitation des centres de santé;
- la poursuite du renforcement de l'accessibilité aux soins de santé des populations pauvres et indigentes par le maintien de l'application du mécanisme d'utilisation du fonds sanitaire des indigents à toutes les zones sanitaires et la promotion des mutuelles de santé;
- la disponibilité des kits d'urgence dans les hôpitaux en vue d'une meilleure prise en charge des urgences obstétricales ;
- le recrutement de nouveaux agents pour pallier le problème récurrent d'insuffisance de ressources humaines ;
- le reversement progressif des agents mesures sociales.

¹ Informations issues du SIGFiP 2009 tiré le 20 janvier 2010 et CDMT 2008-2010.

Malgré ces résultats enregistrés, d'importants défis restent à relever notamment :

- la mise en œuvre efficiente des réformes institutionnelles et organisationnelles ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de recrutement ;
- la poursuite de la lutte contre les maladies prioritaires ;
- la réduction du taux de mortalité maternelle et infantile;
- la poursuite du renforcement du partenariat secteur public et secteur privé pour rendre le système sanitaire plus efficace ;
- la poursuite du renforcement de la décentralisation et du transfert effectif des ressources vers les communes avec l'opérationnalisation du FADEC;
- la poursuite du renforcement de la gouvernance et la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats au sein du secteur ;
- l'amélioration du dialogue social et des solutions idoines pour mettre effectivement le personnel au travail ;
- la pérennisation de la gratuité de la césarienne ;
- la mise en œuvre du Régime Assurance Maladie Universelle (RAMU).
- La création d'un pôle d'excellence à vocation sous-régionale.

Le relèvement de ces défis suppose la mise en œuvre, au prime abord, des recommandations issues de l'audit organisationnel du Ministère de la Santé. Personnellement, je prends l'engagement de m'y atteler. Mais cela implique des sacrifices et de profondes réformes. Dans ce cadre, je nous exhorte à l'avance à beaucoup de discernement et de patience pour apprécier à leur juste valeur, les actions en cours en vue de l'exécution desdites recommandations.

Tirant leçons des réalisations de 2009, il s'avère indispensable pour les exercices à venir, que notre leitmotiv soit l'efficacité, l'efficience et l'intérêt supérieur de la Nation.

Etant entendu que la santé est un bien très précieux et capital que le pays ne devra laisser dans les mains des seuls spécialistes de la santé, un engagement de tout le peuple béninois pour permettre au Bénin d'être fier à l'évaluation de l'atteinte des OMD en 2015 est indispensable.

C'est à ce prix que le secteur de la santé pourra effectivement contribuer à l'émergence de notre pays.

Le Ministre de la Santé

Professeur Issifou TAKPARA

INTRODUCTION

Depuis une décennie, le Bénin s'est engagé dans une série de réformes budgétaires ayant pour corollaire l'élaboration du budget programme et du rapport de performance. Le Ministère de la Santé fait partie des ministères pilotes dits ministères PERAC pour la mise en œuvre de ces importantes réformes encore d'actualité. Ainsi, chaque année, le Ministère de la Santé a toujours élaboré et adressé son rapport à la Chambre des Comptes de la Cour Suprême. Le Ministère de la Santé est à sa dixième édition d'élaboration du rapport de performance.

L'exercice de l'élaboration du budget programme permet une meilleure allocation des ressources, une gestion efficace de ces ressources afin d'atteindre les résultats attendus et une responsabilité plus accrue du gestionnaire. Ainsi, l'accent a toujours été mis sur l'atteinte des résultats qui passe par la gestion rationnelle et efficiente des ressources disponibles et le réflexe de présentation de rapport traduisant la nécessité de rendre compte en vue de présenter les éléments d'appréciation.

De même, le rapport de performance constitue un moyen de communication du ministère avec tous les acteurs du secteur. Il renseigne les citoyens en général, les parlementaires puis les Partenaires Techniques et Financiers en particulier, sur l'utilisation des ressources et la performance globale du secteur.

Le budget programme du secteur santé élaboré pour l'exercice 2009 a été articulé autour des cinq (5) domaines d'intervention retenus dans le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) à savoir :

- prévention et lutte contre la maladie et amélioration de la qualité des soins ;
- valorisation des ressources humaines ;
- renforcement du partenariat dans le secteur et promotion de l'éthique et de la responsabilité médicale ;
- mécanisme de financement du secteur ;
- renforcement de la gestion du secteur.

Le présent rapport s'articule autour de six points essentiels à savoir :

- présentation du Ministère de la Santé ;
- présentation du Budget Programme 2009;
- présentation des résultats obtenus ;
- analyse dynamique des résultats;
- difficultés rencontrées ;
- suggestions et recommandations.

I - PRESENTATION DU MINISTERE DE LA SANTE

I.1. Mission du Ministère de la Santé

Conformément à l'article premier du **décret n°2006- 396 du 31 juillet 2006** portant attributions, organisation et fonctionnement, le Ministère de la Santé est chargé de mettre en œuvre les politiques définies par le Gouvernement en matière de santé. Dans ce cadre, il initie les actions de santé, planifie, coordonne et contrôle la mise en œuvre des activités qui en découlent.

Suite aux travaux des Etats Généraux de la Santé de Novembre 2007, une vision capable de contribuer au renforcement de la performance du système national de santé béninois a été définie et est la suivante :

« Le Bénin dispose en 2025 d'un système de santé performant basé sur des Initiatives publiques et privées, individuelles et collectives, pour l'Offre et la Disponibilité permanentes de Soins de Qualité, équitables et accessibles aux Populations de toutes catégories, fondées sur les Valeurs de Solidarité et de Partage de risques pour répondre à l'ensemble des besoins de santé du peuple béninois ».

Ainsi, la mission du Ministère de la Santé est : «améliorer les conditions socio-sanitaires des familles sur la base d'un système intégrant les populations pauvres et indigentes». Pour accomplir cette mission, le Ministère de la santé s'est fixé, dans son Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), les objectifs globaux suivants :

- assurer un accès universel aux services de santé et une meilleure qualité des soins pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) ;
- renforcer le partenariat pour la santé ;
- améliorer la gouvernance et la gestion des ressources dans le secteur santé.

Pour accomplir sa mission, le Ministère de la Santé est animé par un Cabinet, des Directions Centrales, Techniques et Départementales. Ces différentes structures sont régies par le même décret.²

L'instance en charge du suivi est le Comité National de suivi de l'Exécution et d'Evaluation des Projets/Programmes du secteur santé (CNEEP). Il est régi par le décret N°2007-163 du 16 avril 2007 portant création, attributions composition, organisation et fonctionnement du CNEEP. Conformément à l'article 2 dudit décret, le CNEEP est chargé entre autres de superviser la mise en œuvre effective des réformes du secteur santé telles que prévues dans la politique et les stratégies sanitaires nationales et d'analyser les grandes questions préoccupantes du secteur.

La politique Nationale Sanitaire et le Plan National de Développement Sanitaire pour la période de 2009 à 2018 constituent les documents stratégiques de référence du secteur.

² Décret N°2006-396 du 31 juillet 2006 portant attribution s, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé

I.2. Rappel des objectifs stratégiques

La politique et les stratégies définies dans le Plan National de Développement Sanitaire prennent appui sur les constats suivants :

- le profil épidémiologique qui a peu varié ces cinq dernières années ;
- les données de la dynamique démographique caractérisée par une croissance de la population et une urbanisation croissante ;
- l'effectivité des interactions entre la santé de la population et les autres domaines (économie, environnement, éducation etc.) ;
- les exigences sans cesse croissantes de la population en matière d'accueil, de disponibilité et de qualité des soins de santé ;
- la nécessité du renforcement du partenariat public et privé.

Actuellement, la politique du secteur santé est centrée sur les trois points ci-après :

- le renforcement des réformes du système de santé ;
- l'amélioration de la gestion des ressources humaines et de la qualité des dépenses du secteur;
- l'amélioration de la qualité des soins.

Les principaux résultats attendus sont :

- la base de la pyramide sanitaire est réorganisée et la couverture sanitaire est améliorée ;
- la gestion des ressources tant humaines que financières du secteur est améliorée ;
- la qualité des soins s'est améliorée et la lutte contre les maladies s'est accrue.

Dans le cadre d'une riposte à la hauteur des attentes des populations béninoises en matière de santé, le secteur a retenu cinq (05) domaines prioritaires déclinés en treize (13) programmes qui mettent la lutte contre les maladies au cœur des préoccupations avec un accent particulier sur l'amélioration de la qualité des soins, l'hygiène et l'assainissement de base. Par ailleurs, la lutte contre la pauvreté à travers la prise en charge des personnes indigentes et l'installation progressive de mutuelles de santé sur tout le territoire national constituent la charnière transversale des orientations stratégiques retenues.

Les cinq (5) domaines prioritaires retenus par le PNDS sont les suivants :

- prévention et lutte contre la maladie et amélioration de la qualité des soins ;
- valorisation des ressources humaines ;
- renforcement du partenariat dans le secteur et promotion de l'éthique et de la responsabilité médicale ;
- mécanisme de financement du secteur ;
- renforcement de la gestion du secteur.

La déclinaison des domaines prioritaires en programmes se présente comme suit :

1. promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base ;
2. santé de la reproduction;
3. lutte contre la maladie;
4. développement hospitalier;
5. développement des ressources humaines;
6. renforcement du partenariat entre les acteurs ;
7. renforcement institutionnel et promotion de la responsabilité médicale;
8. financement ;
9. renforcement institutionnel ;
10. renforcement du mécanisme de maintenance des infrastructures.

I.3. Contexte d'élaboration du budget de 2009

Il est marqué essentiellement par:

- d'une part, la mise en œuvre de la plupart des documents stratégiques au plan national (les Orientations Stratégiques de développement 2006-2011, le Document de Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (DSCR) 2007-2009) et
- d'autre part, la finalisation du Plan National de Développement Sanitaire.

I.3.1 Situation sanitaire en 2009

La situation sanitaire de 2009 en République du Bénin est caractérisée par un taux de morbidité élevé et un environnement en constante dégradation.

Les dix premières affections ayant fréquemment fait objet de consultations représentent 85,4% des cas de consultations. Sur l'ensemble des consultations, les femmes sont majoritaires avec 51,2% des cas contre 48,8% pour les hommes. Ces affections sont en 2009 : le paludisme (43,4%), les infections respiratoires aiguës (14%), les autres affections gastro-intestinales (7,3%), les traumatismes (5,4%), les diarrhées (3,2%), l'anémie (4,1%), les autres affections dermatologiques (2,1%), l'hypertension artérielle (1,3%), les conjonctivites (1,2%), les autres affections respiratoires (0,9%) et le reste des affections (17,2%).

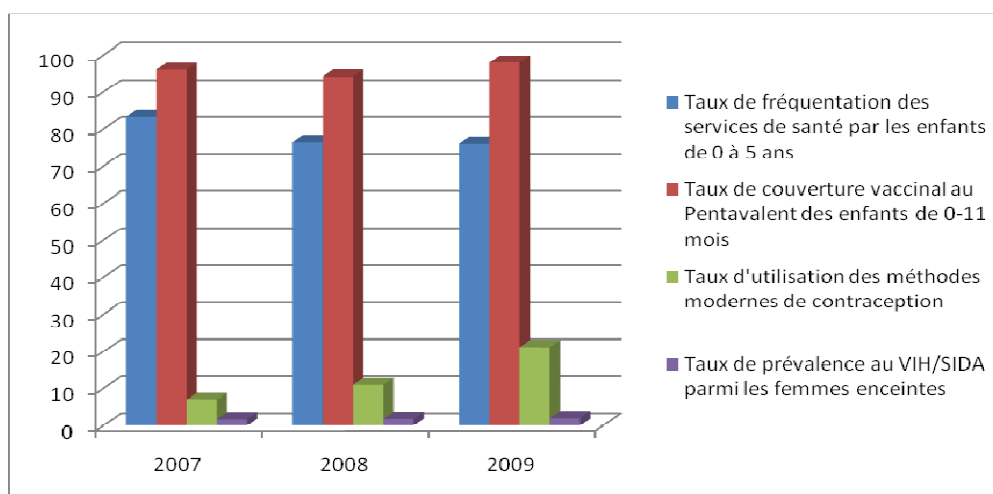
Le tableau suivant présente la situation de quelques indicateurs de 2007 à 2009.

Tableau 1: Présentation sommaire des indicateurs de performance de 2007 à 2009

Années Indicateurs	Année 2007	Année 2008	Année 2009			Cible en 2010
	Valeur atteinte	Valeur atteinte	Cible	Valeur atteinte	Ecart % à la cible	
Taux de fréquentation des services de santé	45,6	45,6	45	46,5	+0,9	47
Taux de fréquentation des services de santé par les enfants de 0 à 5 ans	83,3	76,5	85	76,0	- 8,9	85
Nombre de zones sanitaires fonctionnelles	28	28	28	28	0	28
Taux de prévalence au VIH/SIDA parmi les femmes enceintes	1,7%	1,8	<2%	2%	-	<2%
Taux de couverture vaccinal au Pentavalent des enfants de 0-11 mois	96	94,2	>90	98	+8,0	>90
Taux d'accouchement assisté par le personnel médical et para médical en maternité	82	82	>80	78,6	- 1,4	>80
Taux de consultation prénatale	94,8	93	>90	91,6	+1,6	>90
Taux d'utilisation des méthodes modernes de contraception	7	11	14	21,2	+7,2	15
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dormant sous moustiquaire imprégnées	ND	56,3	60	56,3	-3,7	60
Pourcentage de femmes enceintes dormant sous moustiquaire imprégnées	ND	54,8	60	54,8	-5,2	60
Poids du budget santé dans le budget général de l'Etat	8,96	7,2	15	9,0	-6	15
Taux de consommation base engagement du budget santé (%)	91,29%	59,6	100	34,88	- 65,12	100
Taux de couvertures des ménages en ouvrages d'évacuation des excréta		37,9	39%	39,4	+0,4	42%
Taux de couverture en ouvrages d'évacuation des excréta en milieu scolaire		67,8	66%	71,6	+5,6	75%
Taux de succès thérapeutique des nouveaux cas TPM+	87%	87%	87	89	+2	87

Le graphique suivant présente sur trois ans l'évolution de trois indicateurs (***Taux de fréquentation des services de santé par les enfants de 0 à 5 ans, Taux de couverture vaccinal au Pentavalent des enfants de 0-11 mois et Taux d'utilisation des méthodes modernes de contraception***).

Graphique 1: Evolution de quatre indicateurs de 2007 à 2009



L'épidémie de l'infection au VIH/SIDA fait l'objet d'une surveillance régulière au Bénin. Au niveau national, la séroprévalence chez les femmes enceintes dépistées en consultation prénatale est de 2% (PNLS, 2009). Toutefois, ce taux cache des disparités importantes par département, certains départements sont plus exposés que d'autres. L'infection au VIH/SIDA continue donc de se propager à une vitesse préoccupante au sein des populations malgré les campagnes de sensibilisation et de mobilisation sociale.

I.3.2. Situation des ressources humaines du secteur en 2009

La situation des ressources humaines demeure toujours préoccupante. Les problèmes caractérisant la gestion du personnel dans le secteur de la santé demeurent les mêmes qu'en 2008. Il s'agit de :

- le vieillissement du personnel du secteur ;
- l'insuffisance de personnel qualifié ;
- la pénurie de médecins spécialistes ;
- l'insuffisance de formations et recyclages ;
- le manque de motivation du personnel ;
- la concentration du personnel dans les centres urbains au détriment des centres ruraux ;
- l'inexistence de plan de carrière et de formation du personnel du secteur ;

- la forte concentration des médecins dans l'administration centrale au détriment des formations sanitaires ;
- l'insuffisance de marge de manœuvre des structures intermédiaires et périphériques sur la gestion des mouvements du personnel.

II. PRESENTATION ET EXECUTION DU BUDGET PROGRAMME 2009

Le budget programme du secteur au titre de 2009 est élaboré tout comme les années précédentes suivant le Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) et réparti selon les programmes retenus dans le PNDS.

Au titre de l'exercice 2009, le secteur de la santé a bénéficié de 111,415 milliards de francs CFA y compris les salaires dont 63,20595 milliards de francs CFA pour le PIP et 48,20905 milliards de francs CFA pour le Fonctionnement³. Mais, ce budget a été abattu en cours d'exécution. Ainsi, la dotation réelle est de 103,280064 milliards de FCFA.

Ce budget prend aussi en compte les crédits délégués pour un montant de 5.168.730.000F CFA et les fonds sanitaires des indigents qui s'élèvent à 1.250.000.000 F CFA.

2-1 Présentation du budget

Le tableau ci dessous présente l'allocation par programme

Tableau 2 : Répartition du budget 2009 par programme

en millions de FCFA					
PROGRAMMES	PREVISIONS INVESTISSEM. (1)	SALAIRES (2)	TOTAL FONCTION. HORS SALAIRES (3)	TOTAL GENERAL	%
1 PROGRAMME 1 : Prévention et lutte contre les principales maladies et amélioration de la qualité des soins					
11 Promotion de l'hygiène et de l'assainissement de base	1 531	0	71	1 602	
12 Santé de la reproduction	2 100	0	258	2 358	
13 Lutte contre la maladie	26208	0	2 301	28 509	
14 Développement hospitalier	16 474	0	1 596	18 070	
S/TOTAL P1	46 313	0	4 226	50 539	45,36
2 PROGRAMME 2 : Valorisation des ressources humaines					
21 Renforcement de la planification des ressources humaines	0	0	0	0	
22 Amélioration de la production et du développement des compétences	800	24 293	1 180	26 273	
23 Amélioration du système de management des ressources humaines	0	0	0	0	
S/TOTAL P2	800	24 293	1 180	26 273	23,58
3 PROGRAMME 3 : Renforcement du partenariat dans le secteur, promotion de l'éthique et de la responsabilité médicale					
31 Renforcement du partenariat entre les acteurs	0	0	115	115	
32 Promotion de l'éthique et de la responsabilité médicale	0	0	1 871	1 871	
S/TOTAL P3	0	0	1 986	1 986	1,78

³ Informations issues du SIGFIP 2009 tiré le 20 Mars 2009 et CDMT 2008-2010.

PROGRAMMES	PREVISIONS INVESTISSEM. (1)	SALAIRES (2)	TOTAL FONCTION. HORS SALAIRES (3)	TOTAL GENERAL	%
4 PROGRAMME 4 : Mécanisme de financement du secteur					
41 Financement	0	0	8 894	8 894	
42 Renforcement de l'assistance médicale aux pauvres, indigents et couches vulnérables	0		3 026	3 026	
S/TOTAL P4	0	0	11 920	11 920	10,70
5 PROGRAMME 5 : Renforcement de la gestion du secteur					
51 Renforcement institutionnel	16 082	0	1 148	17 230	
52 Développement des zones sanitaires	0	0	3 467	3 467	
S/TOTAL P5	16 082	0	4 615	20 697	18,58
TOTAL GENERAL	63 195	24 293	23 927	111 415	100,00

Source : SP/DPP/MS

NB : Mode de calcul du poids : Total Programme/Dotation totale du secteur

On déduit de l'analyse de ce tableau que le total des ressources affectées aux investissements est de 63,195 milliards FCFA soit 56,72% du budget du secteur. Ce dernier a augmenté comparativement à l'année 2008 au cours de laquelle 53,17% du budget général du secteur ont été alloués aux investissements. Ainsi, on observe une tendance à la baisse des crédits de fonctionnement en 2009, 43,28% des ressources ont été affectés contre 46,83% en 2008.

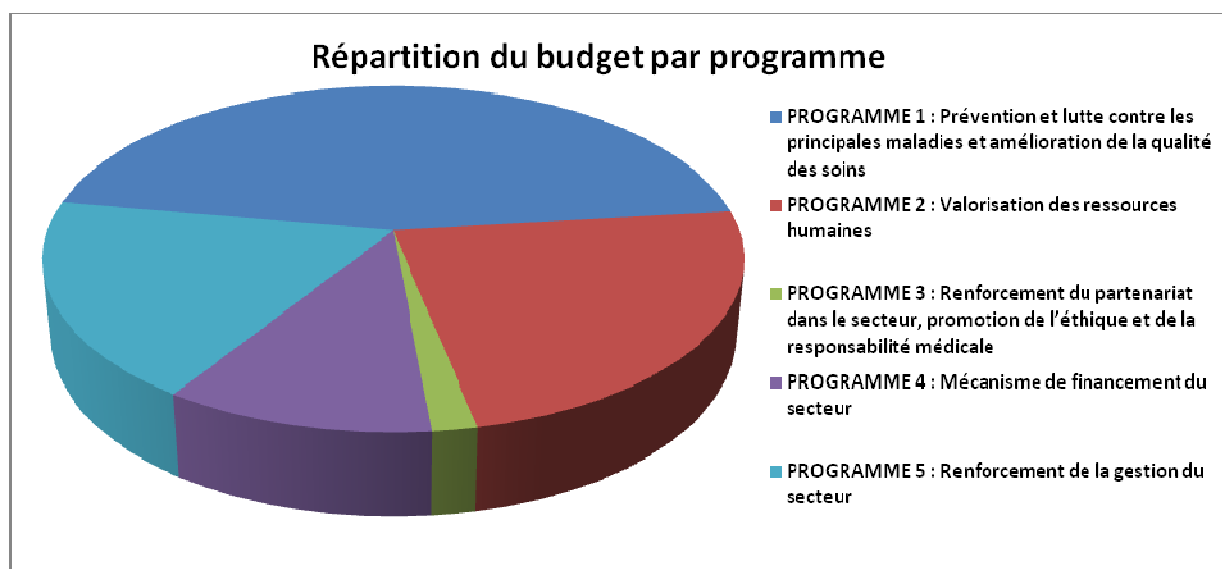
Le poids du fonctionnement dans le budget global du secteur ne traduit pas la réalité des faits dans la mesure où certaines actions du fonctionnement sont en réalité prises sous formes d'investissement par les coordonnateurs (acquisition de vaccins, consommables médicaux, réactifs pour qualifier le sang, achats de médicaments, formation du personnel etc.).

Par ailleurs, la comparaison des allocations par programme révèle que les programmes 1, 2 et 5 ont reçu respectivement 45,36%, 23,58% et 18,58% du montant global des crédits alloués au secteur au détriment des autres programmes.

Cette situation s'explique par la priorité accordée par les autorités sanitaires à ces derniers en fonction des besoins retenus dans les stratégies sectorielles.

Le graphique ci-dessous présente la répartition du budget du secteur dans les différents programmes

Graphique 2: Répartition du budget par programme



2-2 Exécution Financière

2-2.1 Exécution du budget 2009

Globalement, ce budget programme 2009 du secteur santé est exécuté au 31 décembre 2009 à hauteur de **48,34%** (base engagement) soit un montant de **49 921 751 381 FCFA** sur une dotation effective de **103 279 497 000 FCFA** à cause de la retenue faite sur la dotation initiale de **111 414 901 000 FCFA**. Le taux d'exécution sur les ressources intérieures uniquement est de 41,17 % soit 30 529 381 765 FCFA sur 74.305.615.000 FCFA.

Il faut noter que les crédits délégués et les fonds sanitaires des indigents⁴ sont engagés respectivement à 45,82% soit 2 368 451 936 FCFA engagé sur 5 168 730 000 FCFA et à 76,57% soit 957 188 412 F CFA sur 1 250 000 000 F CFA.

⁴ Voir annexe

Le tableau ci-dessous présente les engagements par rubrique (fonctionnement et investissement).

Tableau 3 : Point des engagements et décaissements

Rubrique	Dotation initiale	Dotation actuelle après retenue sur SIGFiP	Montant Engagé	Montant Ordonné
Budget de Fonctionnement	48 220 468 000	47888064000	19062501381 39,81%	17 638 099 731 36,83%
PIP (BN)	34220551000	26417551000	11530280000 43,65%	5422630000 20,53%
PIP (Res. Extérieures)	28973882000	28 973 882 000	19 328 970 000 66,71%	17917560000 61,84%
TOTAL	111 414 901 000	103 279 497 000	49 921 751 381 48,34%	40 978 289 731 39,68%

Source: SIGFiP/DRFM/MS

NB : les calculs ont été faits sur la base des dotations allouées après retenue sur SIGFiP

Le taux de consommation sur le budget de fonctionnement est de 39,81% et celui du PIP (ressources intérieures et extérieures) est de 55,71% soit un taux global de consommation de **48,34%**. (si on tient compte des dotations effectives allouées après retenue sur SIGFiP)
Il est à noter que ce taux est en baisse par rapport à ceux de 2008 et 2007 qui sont respectivement de 59,63% et 88,20%.

Le point des projets qui ont connu de retenu en 2009 est présenté dans le tableau suivant.

Tableau 4 : liste de projets dont les dotations initiales ont été révisées à la baisse

Projets/Programmes	Dotation initiale	Montant abattu	Dotation 2009 révisée
Programme National de Lutte contre les maladies Transmissibles	370.000.000	50.000.000	320.000.000
Programme national de Réhabilitation et de Construction des Centres Hospitaliers	8.370.000.000	3.000.000.000	5.370.000.000
Projet de Construction de l'Hôpital de Parakou	4.500.000.000	2.500.000.000	2.000.000.000
Projet de Pôle d'Excellence Régional	1.900.000.000	1.200.000.000	700.000.000
Programme National de Construction et d'Equipeement et de Fonctionnalité des Formations Sanitaires	5.000.000.000	1.000.000.000	4.000.000.000
Centre de l'Unité de Référence et de Prise en Charge Intégrée des Nourrissons et Femmes Enceintes atteints de Drépanocytose	150.000.000	53.000.000	97.000.000
TOTAL	20.290.000.000	7.803.000.000	12.487.000.000

Source : CSE/DPP/MS

2-2.2 Evolution de l'exécution des Budgets Programmes de 2006 à 2009

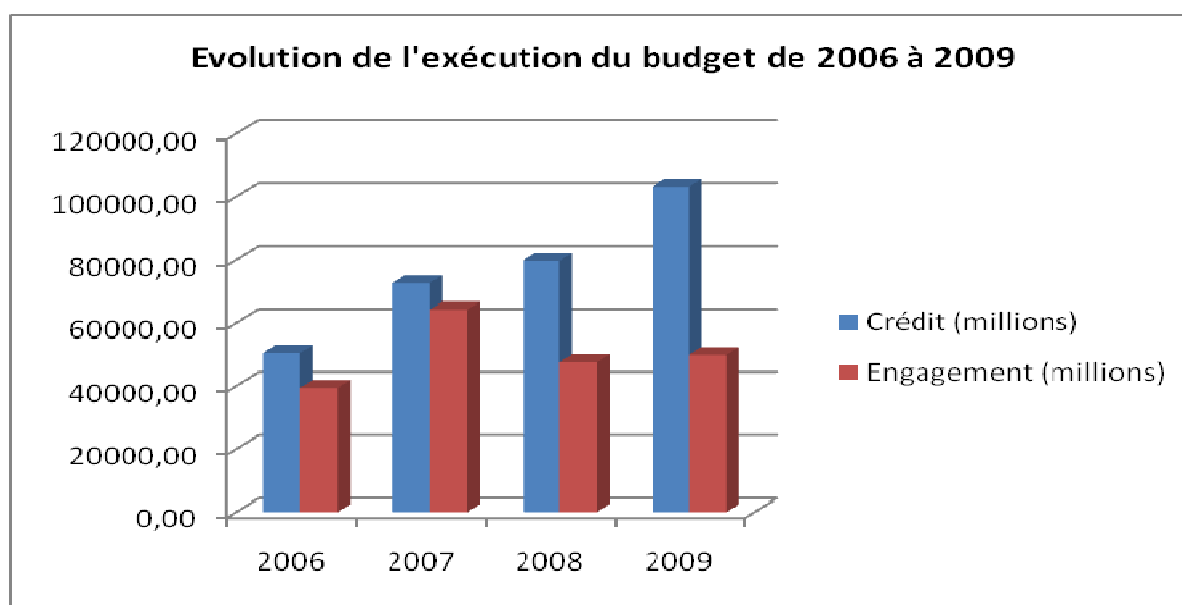
L'évolution de l'exécution des budgets programmes du secteur de 2006 à 2009 se présente comme suit :

Tableau 5: évolution de l'exécution du budget (2006 à 2009)

Année	Crédit (millions)	Engagement (millions)	Taux
2006	50 506,387	39 433,742	78,08%
2007	72 826,156	64 235,096	88,20%
2008	79 701,691	47 523,965 677	59,63%
2009	103 279,497	49 921, 751 381	48,34%

Source : DPP/MS et DRFM/MS

Graphique 3 : Evolution de l'exécution du budget (2006-2009)



Comme le montre le graphique ci-dessus, la consommation des crédits a connu une nette amélioration en 2007. Malheureusement, cette croissance n'a pu être maintenue en 2008 et 2009 du fait des effets du second tour de la crise économique et financière internationale et de la lourdeur des procédures administratives. En 2009, le taux, le taux de consommation est passé en dessous des 50%.

2.2.3 Point détaillé d'exécution financière par projet du PIP 2009 au 31 décembre 2009

Au titre de l'année 2009, le Ministère de la Santé a inscrit dans son portefeuille actif du Programme d'Investissement Public (PIP) 31 projets et programmes.

Sur les 31 projets inscrits au PIP 2009, on note :

- quatre (04) qui présentent un taux d'engagement inférieur à 10% :
 1. Programme PEV (9,83%)
 2. Projet socio-sanitaire suisse (0%)⁵
 3. Projet de construction de l'hôpital de Parakou (1,81%)
 4. Projet de réhabilitation de HOMEL (9,54%)
- Onze (11) autres projets et programmes ont des taux d'engagement compris entre 10 et 50 % :
 1. Programme National de Lutte contre le SIDA (42,27%)
 2. Programme National de Lutte contre la Tuberculose (46,28%)
 3. Programme National de Lutte contre l'Ulcère de Burilli (47,49%)
 4. Projet de lutte contre la DREPANOCYTOSE (41,49%)
 5. Projet Sécurité Transfusionnelle SETRA (26,73%)
 6. Projet PAZS Bassila (46,68%)
 7. Programme National de Réhabilitation et Construction des Centres Hospitaliers (34,35%)
 8. Programme National de lutte contre les Maladies Transmissibles (49,85%)
 9. Programme National de Construction, d'Equipeement et de Fonctionnalité des Formations Sanitaires (43,40%)
 10. Projet Co-Développement (15,84%)
 11. Projet Pôle Régional d'Excellence (12,42%)
- et Seize (16) enregistrent des taux supérieurs à 50% :
 1. Programme National de Développement des Ressources Humaines du Secteur Santé (88,69%)
 2. Programme National de Lutte contre le Paludisme (93,16%)
 3. Programme de Promotion de la Médecine Traditionnelle et de la Pharmacopée (58,27%)
 4. Programme Intégrée de Santé Familiale (83,41%)
 5. Projet Santé I BADEA (52,26%)
 6. Projet PAZS Klouékanmey (79,43%)
 7. Projet de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement (75,94%)
 8. Projet d'Appui au Développement du Système de Santé (66,36%)
 9. Projet PAZS Comè (66,50%)

⁵ Le projet étant géré par une structure externe au Ministère de la Santé, les informations ne sont pas disponibles.

10. Programme Multisectoriel de Lutte contre le SIDA (61,26%)
11. Projet d'Appui aux Activités de la Santé de la Reproduction (85,62%)
12. Programme National de Lutte contre les Maladies Non Transmissibles (69,99%)
13. Projet Appui à la Lutte contre le VIH SIDA (86,71%)
14. Programme de Coordination et d'Appui au Système de Gestion Axée sur les Résultats (79,66%)
15. Projet de Construction de 23 Centres de Santé (58,17%)
16. Programme Pluriannuel d'Appui au Secteur de l'Eau et d'Assainissement (77,10%).

Somme toute, quinze (15) projets sur les 31 ont un taux d'exécution inférieur à 50%.

Cet état de chose peut s'expliquer entre autres par le :

- le récurrent problème de retard dans l'élaboration du plan de passation des marchés du secteur ;
- l'indisponibilité d'informations sur les ressources extérieures;
- le chargement partiel ou tardif des crédits ;
- la fermeture intempestive du SIGFIP;
- la lourdeur des procédures d'exécution des marchés publics ;

2-3 Exécution Physique

Cette rubrique présente essentiellement les principales activités réalisées par domaine stratégique au cours de l'exercice budgétaire 2009.

Les activités réalisées sont réparties suivant le domaine dont relève le projet auquel elles se rapportent.

2.3.1 Domaine prioritaire 1 : Prévention et lutte contre les principales maladies et amélioration de la qualité des soins

Au niveau de ce domaine, sur les 740 activités inscrites, au Programme d'Investissements Publics (PIP), 572 ont été réalisées à des taux physiques variables. Le taux de réalisation des activités est de 77,29%.

En dehors des activités inscrites au PIP d'autres activités ont été prévues et réalisées dans le cadre du fonctionnement des structures du secteur.

Au nombre des principales réalisations, on peut citer entre autres pour certains projets :

Pour le Projet Pluriannuel d'appui au secteur de l'Eau et d'Assainissement :

1. transfert de 300 millions de FCFA aux communes pour la réalisation des latrines ;
2. renforcement des capacités de la DHAB et des structures déconcentrées pour un montant de 13 millions de FCFA (dotation en matériels informatiques).

Pour le Projet National de Construction, d'Equipement et de Fonctionnalité des Formations Sanitaires :

1. Construction d'une salle de radiologie à l'HZ de Malanville ;
2. Achèvement des blocs d'hospitalisation des HZ de Abomey Calavi et Ouidah ;
3. Poursuite des travaux de construction des HZ de Pobè et de Kouandé ;
4. Acquisition des instruments chirurgicaux dans le cadre de la mise en œuvre de la mesure de la gratuité de la césarienne pour un montant de 370 millions de CFA environs ;
5. Acquisition des équipements de kinésithérapie pour 6 HZ pour un montant de 35 millions de FCFA environs.

Pour le Projet d'Appui au Développement du système de Santé :

1. Mise en place de 7 mutuelles de santé dans le zou et la Donga ;
2. Dotation des HZ de Covè, Djidja et Djougou et du CHD Parakou en médicaments et consommables médicaux ;
3. Formation de 73 maçons sur la construction des latrines familiales ;
4. Formation de 360 relais communautaires sur l'hygiène environnementale ;
5. Formation de 410 agents de santé en pathologie au niveau local ;
6. Acquisition de 5 véhicules pick up pour le projet.

Pour le projet Santé 1 BADEA :

La construction des centres de santé d'arrondissement (CSA) de :

1. Avotrou ;
2. Zogbo ;
3. Cococodji ;
4. Djègbadji ;
5. Dékanmey ;
6. Dedomey ;
7. Azohouè Cada ;
8. Houngbomey ;
9. Assahin ;
10. Za-Tanta ;
11. Agondji ;
12. Gobaix ;
13. Bohè ;
14. Kolly Agamey ;

15. Agué ;
16. Dodji Bata ;
17. Adjan ;
18. Ahonnouzoun ;
19. Tokpa ;
20. Outo ;
21. Dèkounbé ;
22. Godomey Womey.

Pour le Projet Promotion de l'Hygiène et d'Assainissement :

1. Dotation en réactifs de laboratoire d'analyse pour le contrôle de la qualité des eaux de boisson ;
2. Equipement du laboratoire d'hygiène de la DHAB en appareil de mesure ;
3. Acquisition de 55 fûts d'hypochlorite de calcium pour le traitement des puits ;
4. Mettre en place d'une base de données géométriques sur la gestion des déchets biomédicaux dans la ville de Cotonou ;
5. Réalisation de 15 modules de latrines VIP dans les écoles, marchés et lieux publics des grandes villes.

Pour le Projet d'Appui à la Lutte contre le Sida :

1. Acquisition de médicaments, réactifs, équipements et consommables médicaux au profit du PNLS et des formations sanitaires ;
2. Appui à la PTME à la réalisation des enquêtes de sérosurveillance et des campagnes de dépistage ;
3. Appui à l'élaboration d'un protocole de traitement des IST/VIH SIDA basé sur les pratiques traditionnelles efficaces ;
4. Formation du SP/CNLS et de ses démembrements (CDLS, CCLS, CALS, CNLS) des unités focales, des réseaux en IEC/CC, micro-planification et suivi-évaluation et organisation des séances de sensibilisation et de mobilisation sociales par les ONGs ;
5. Financement des plans d'actions de 14 associations de PVVIH.

Pour le Programme Elargi de Vaccination :

1. Appui à l'organisation des Journées Nationales de Vaccinations contre la polio ;
2. Organisation de la campagne de vaccination contre la Fièvre Jaune dans 61 communes avec 6.326.394 personnes vaccinées, soit une couverture de 97% ;
3. Acquisition de vaccins traditionnels ;
4. Acquisition de matériels de conservation de vaccins ;
5. Assurance des frais de transit et de manutentions des vaccins et des consommables du PEV ;
6. Validation des données statistiques du PEV dans les zones sanitaires ;
7. Formation de 622 prestataires à la gestion du PEV ;

8. Formation de 49 médecins-chefs de commune au cours de **Management** de niveau moyen ;
9. Installation de 4 armoires frigorifiques dans les abris réalisés pour les chambres froides dans les DDS Atlantique/Littoral et Zou/Collines.

Pour le Programme National contre la Tuberculose :

1. Acquisition de vivres pour 800 malades hébergés en phase intensive dans les centres de dépistage et de traitement en appui aux vivres fournis par le Fonds Mondial ;
2. Formation et recyclage de 800 relais communautaires à l'identification, à la référence des cas suspects de la tuberculose et à la relance des malades irréguliers au traitement ;
3. Acquisition des lames porte-objets avec marges dépolies sur les 2 faces et des tubes coniques Falcon avec bouchoirs à vis ;
4. Appui financier et technique à 24 radios communautaires pour la diffusion de 1056 émissions (jeux radiophoniques et débats) en Français et en langues nationales ;
5. Organisation d'une supervision conjointe par trimestre dans tous les centres de dépistages et de traitement.

Pour le Projet Réhabilitation de l'HOMEL :

1. Acquisition d'équipements de laboratoire au profit de l'HOMEL ;
2. Acquisition de consommables médicaux au profit de l'HOMEL ;
3. Acquisition d'un générateur d'eau de javel au profit de l'HOMEL ;
4. Réalisation des travaux de drainage et d'évacuation des eaux usées de l'HOMEL vers la lagune.

Pour le Programme d'Appui aux Activités de la Santé de la Reproduction :

1. Acquisition des produits contraceptifs pour 60 millions FCFA ;
2. Acquisition de l'Albendazole pour le déparasitage 2 fois par an pour les enfants de 12 à 59 mois pour 50 millions de FCFA ;
3. Acquisition de la spiruline pour les centres de prise en charge des PPVIH pour 09 millions de FCFA ;
4. Paiement de l'étude sur l'offre gratuite des soins aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans pour un montant de 10 millions de FCFA ;
5. Acquisition de 49 pèse adultes électroniques, 28 pèses bébés SECA et 16 ventouses pour 27 millions de FCFA. (voir les détails dans les fiches bilans ci-joints).

Pour le Programme de Sécurité Transfusionnelle :

1. Renforcement de la communication autour de la promotion du don de sang aux célébrations de la 6ème édition de la journée mondiale des donneurs de sang à Lokossa et l'appui aux associations des donneurs de sang ;
2. Acquisition et répartition de dons les SDTS/PTS des réactifs pour les examens immuno-hématologiques des transfuseurs, les cotons cordés et hydrophile et de l'alcool médical ;
3. Renforcement des capacités techniques des acteurs ;
4. Hospitaliers avec la formation et la mise en place des Comités Hémo-vigilance dans 14 Hôpitaux de Zones ;
5. Des SDTS avec la formation sur la biosécurité et l'utilisation des logiciels de Gestion des données transfusionnelles ;
6. Réhabilitation du SDTS Zou Collines.

Pour le Programme Intégré de Santé Familiale :

1. Production de 125 livrets de tableaux PCIME ;
2. Production de 500 registres de consultation ;
3. Production de 750 grands registres PCIME « enfants malades de 2mois à 5 ans »

Pour le Projet Programme Nationale de Lutte contre le Paludisme :

1. Acquisition de 30 jeux d'équipements (casque, blouson, pantalon, gants en caoutchouc, lunettes, masque à gaz et filtre) de protection individuelle ;
2. Acquisition de 475 000 moustiquaires imprégnées à longue durée d'action MIILD pour les femmes enceintes pour distribution à travers les services CPN ;
3. Acquisition de Kits (A et B) pour la PEC du paludisme grave dans les hôpitaux de référence du secteur privé ;
4. Acquisition de 40 ordinateurs de table pour les ZS et les DDS de tous les départements.
5. Acquisition de 10 microscopes pour les centres de santé (Atacora-Donga:2 ; Atlantique-Littoral:2 ; Zou-Collines:2 ; Ouémé-Plateau:2 ; Borgou-Alibori:1 et Mono-Couffo:1).

Pour le Programme National de Lutte contre le Sida :

1. Approvisionnement en ARV pour le traitement des adultes et des enfants ;
2. Renforcement des capacités des prestataires (PEC, PEV, PTME)
3. Réfection des CIPEC de l'Atacora, Borgou, du Zou et du Mono ;
4. Réalisation de l'enquête nationale de validation des données de séro prévalence réalisées ;
5. Achat des réactifs au profit des laboratoires.

2.3.5 Domaine prioritaire 2 : Valorisation des ressources humaines du secteur de la santé

Dans ce domaine, sur les 82 activités programmées, 53 ont été réalisées à des taux physiques variables soit un taux moyen de respect du PTA de 64,63%.

Aucune activité non prévue n'a été réalisée dans ce domaine.

Le point des principales réalisations se présente comme suit :

- tenue d'une mission d'Information et de Communication sur le suivi de la carrière professionnelle des Agents dans tous les départements ;
- organisation d'un atelier préparatoire de création de l'observatoire des ressources humaines en santé ;
- actualisation et finalisation du Plan Stratégique de Développement des Ressources Humaines du Secteur de la Santé 2009-2018 ;
- poursuite du processus de reversement des agents de santé à statuts précaires et agents contractuels de l'Etat ;
- recrutement de 96 nouveaux agents (Agents Permanents de l'Etat et Agents Contractuels de l'Etat) ;
- appui à la participation des cadres aux séminaires de formations ;
- appui financier à la formation des CES au Bénin et à l'extérieur ;
- appui à la participation d'un cadre à la formation sur la Planification et le contrôle de projets ;
- formation de 4 agents en Odontostomatologie (1ère année), 2 anesthésistes pédiatriques, 4 agents en Soins Infirmiers et Obstétricaux, 4 instrumentistes (1ère année), 4 nouveaux ophtalmologues (IDE), 6 nouveaux Aide-anesthésistes, 03 cadres en master en équipements biomédicaux, 2 agents en puériculture, 6 Aide-anesthésistes (3ème année), 01 Instrumentiste (3ème année), 04 Instrumentistes (2ème année), 04 Techniciens Supérieurs en Ophtalmologie (2ème année), 2 Aide-anesthésistes (2ème année), 3 agents en soins infirmiers et obstétricaux, deux agents en soins infirmiers et obstétricaux (3ème année), 03 infirmiers en Stomatologie (2ème année), un médecin en néphrologie au Sénégal, 10 agents administratifs dans les écoles professionnelles du Bénin, des acteurs du SAMU en urgence par l'organisation d'un atelier,

- renforcement des compétences de 20 gestionnaires de ressources humaines sur l'utilisation du logiciel Virtualia, appui des stages dans les formations sanitaires des étudiants en Médecine + supervision ;
- appui des stages des CES4 dans les Centres Hospitaliers et Hôpitaux de Zone + supervision (Tanguiéta/Bassila/Papane/Bembereke/Abomey) ;
- formation de 20 agents sur l'éthique et la déontologie dans l'exercice des professions à l'hôpital ;
- supervision des agents des centres de santé ayant reçu la formation par tutorat ;
- sélection des agents Sages femmes et infirmiers du Borgou/Alibori pour suivre la formation par tutorat
- prise en charge de 15 étudiants de CES 4 en Gynécologie Obstétrique mis en stage dans les Départements de l'Atacora/Donga et Borgou/Alibori
- formation de 360 relais communautaires sur l'hygiène environnementale ;
- formation de 410 agents de santé en paludologie ;
- formation du personnel de la santé du CHD Parakou et des 5 zones sanitaires.

2.3.2 Domaine prioritaire 3 : Renforcement du partenariat dans le secteur, la promotion de l'éthique et de la responsabilité médicale

D'une façon générale, les principales activités de fonctionnement menées sont :

- tenue des Réunions semestrielles des partenaires au développement sanitaire ;
- renouvellement de la mission médicale chinoise ;
- mise en œuvre du protocole d'accord avec la coopération chinoise pour la construction d'un hôpital de 100 lits à Parakou ;
- achèvement et inauguration des travaux de réhabilitation de l'HOMEL sur financement de la coopération japonaise ;
- démarrage de la mise en œuvre du nouveau Programme Indicatif de Coopération (PIC) avec la coopération Belge par le lancement du nouveau projet d'Appui Institutionnel au Ministère de la Santé (AIMS) ;
- formation des relais communautaires sur les enjeux des mutuelles de santé dans 12 zones sanitaires ;
- mise en place de 45 nouvelles mutuelles de santé dans les départements du Zou, des Collines et du Borgou et renforcement de 14 anciennes avec l'appui du PISAF ;
- tenue de 2 réunions de concertation avec les promoteurs de mutuelles de santé à Parakou et Dassa ;

- formation des agents de la santé sur l'éthique et la déontologie pour la santé dans les départements de l'Atacora/Donga et du Mono/Couffo ;
- supervision des structures sanitaires privées (contrôle de régularité par rapport à la loi 97-020 du 17 juin 1997) dans Toutes les ZS ;
- inspection évaluative des structures sanitaires privées candidates aux autorisations d'ouverture et d'exercice en clientèle privée dans toutes les ZS.

2.3.3 Domaine prioritaire 4 : Mécanisme de financement du secteur

Les activités de ce domaine ont été réalisées par la DRFM sur les charges communes et le BESA, par les DDS à travers les crédits délégués et les crédits de transfert aux communes. Au titre de ces activités, on peut citer :

❖ Pour la DRFM

- élaboration des documents de délégation de crédits ;
- exécution des travaux spécifiques de fin de gestion 2009 (apurement des dossiers d'engagement, ordonnancement et mandatement des dépenses) ;
- recensement des matériels et mobiliers susceptibles d'être réformés en 2009 ;
- supervision de la gestion du fonds sanitaire des indigents dans 16 Zones Sanitaires dont 10 pauvres ;
- formation et recyclage des comptables et gestionnaires du secteur aux procédures de gestion comptable, financière et la tenue des outils ;
- évaluation de l'exécution des crédits délégués 2008, dans 2 zones sanitaires, au CHD et à la DDS par département ;
- supervision de la gestion 2009 des fonds Mesures Sociales ;
- suivi de la gestion de la trésorerie des formations sanitaires dans deux ZS et deux CHD ;
- réalisation d'un manuel de procédure sur la gestion des fonds du Financement Communautaire ;
- élaboration d'un manuel de procédures spécifique à la DRFM et aux SRFM ;
- supervision des paiements de diverses primes aux personnels de santé ;
- formation et recyclage des comptables et gestionnaires du secteur aux procédures de gestion comptable, financière et la tenue des outils ;
- tenue de réunions de concertation pour l'élaboration du budget 2010 avec les CHD, DDS et les ZS ;
- achèvement de la supervision de la gestion 2008 des fonds Mesures Sociales entamée en décembre 2008, dans les départements du Zou/Collines, de l'Ouémé/Plateau et de l'Atlantique/Littoral.

❖ Sur financement du Projet d'Appui au Développement du système de Santé :

- sensibilisations pour la promotion des mutuelles de santé ;
- formation de 360 relais communautaires sur l'hygiène environnementale ;
- mise en place des mutuelles par une ONG Afric' mutualité ;
- multiplication des supports techniques de gestion administrative et financière des mutuelles ;
- payement de coffres forts pour mutuelles de santé ;
- acquisition de matériels informatiques pour les mutuelles ;
- acquisition des consommables de bureautique pour les mutuelles ;
- acquisition de mobiliers de bureau pour mutuelles de santé.

❖ **Pour les Départements du Mono et Couffo :**

- achèvement de la construction et équipement du domicile du DDS ;
- remboursement de préfinancement des travaux de réhabilitation du SPPS/DDS ;
- réalisation de l'étude architecturale et la construction d'un bâtiment multifonctionnel de la DDS ;
- réhabilitation du parking auto de la DDS ;
- réfection du bâtiment R+1 de la DDS ;
- réfection des logements de la sage femme de l'infirmier du CS Lanta.

En ce concerne le fonds des indigents, le point des consommations au 31 décembre 2009 du Mono/Couffo s'élève à 116,682 millions sur les 182,000 millions alloués soit 64,11%.

❖ **Pour les Départements du Zou et Collines :**

- construction de toilettes pour le magasin et la guérite et réfection des installations sanitaires de la toilette des chauffeurs ;
- construction de local pour le groupe secours et d'abri pour motos à la DDS/ZC ;
- réhabilitation de la salle de conférence de la DDS/ZC ;
- construction de la maternité du centre de santé de Adjinahoué dans la Commune de Za – Kpota ;
- Construction de cuisine - local accompagnant et d'un module de 2 douches et 2 latrines au centre de santé de Adjinahoué dans la Commune de Za – Kpota ;
- réhabilitation du dispensaire du CS de Adingnigon ;
- achèvement de la clôture du CS de Kinta ;
- réfection des logements et de la cuisine du CS de Zoukou ;
- construction de la maternité du centre de santé de Moumoudji dans la Commune de Dassa-Zoumè ;

- construction de cuisine - local accompagnant et d'un module de 2 douches et 2 latrines au centre de santé de Moumoudji dans la Commune de Dassa Zoumè ;
- achèvement de la clôture du CS de Paouignan ;
- réhabilitation du logement de la sage femme du CS de Otola ;
- réhabilitation du logement de la sage femme du CS de Ouinhi.

En ce qui concerne le fonds des indigents, le point des consommations desdits fonds au 31 décembre 2009 du Zou et Collines s'élève à 162,929 millions sur les 200 millions alloués soit 81,46%.

❖ **Pour les Départements de l'Ouémé et du Plateau :**

- construction de 5 latrines à 3 cabines et de 10 latrines à 4 cabines dans le département de l'Ouémé ;
- construction de 16 latrines à 3 cabines et de 3 incinérateurs dans l'Ouémé ;
- réfection de la maternité du centre de santé d'Adjarra et du logement de l'infirmier du CS Djomon ;
- construction d'un pan de clôture du centre de santé d'Adja-Ouèrè ;
- réfection de la toiture du CS Houinmè ;
- réfection de la toiture du logement du CS Avagbodji ;
- construction du logement infirmier au CS Ikpinlè ;
- construction de la clôture au CS Idigni dans la commune de Kétou ;
- construction d'un dispensaire au centre de santé de Sèkandji ;
- construction d'un dispensaire au centre de santé de Gomè Sota ;
- construction d'un dispensaire au centre de santé de Kpankoun ;
- construction de la clôture et viabilisation du bureau de la zone sanitaire 3A ;
- construction du logement infirmier au centre de santé de Gbékandji.

En ce qui concerne le fonds des indigents, le point des consommations au 31 décembre 2009 de l'Ouémé et du Plateau s'élève à 140,960 millions sur les 200 millions alloués soit 70,48%. Ce taux de consommation serait plus élevé si les zones sanitaires 3A, PAS et SAKIF avaient consommé les crédits qui leur ont été alloués.

❖ **Pour les Départements de l'Atacora et de la Donga :**

- réfection du CS de Copargo ;
- construction de la clôture et allée pavée à l'auberge de la DDS ;
- pavage partiel de la cour de la DDS/AD LOT1 ;
- pavage partiel de la cour de la DDS/AD LOT2 ;
- construction d'un centre de santé à Toko Toko ;
- construction d'une pharmacie au CHD/A ;
- construction de la clôture de l'extension du CHD/A ;
- construction de la maternité du CS de Ouoré ;
- réfection de la maternité, du dispensaire et construction des dépendances au CS Yarikou ;
- réfection de la maternité et construction des dépendances au CS de Founa ;
- réfection du logement de la sage femme et construction des dépendances au CS de Kouaba ;
- réfection partielle et construction des dépendances au SPPS ;
- construction de 4 incinérateurs avec abri en béton armé; lot 1:CHD/A et CS de Ouaké, Copargo et Toucountouna ;
- construction de 4 incinérateurs avec abri en béton armé; lot 2:HZ Kouandé et CS de Péhunco, Matéri et Cobly.

En ce qui concerne le fonds des indigents, le point des consommations desdits fonds au 31 décembre 2009 de l'Atacora et de la Donga s'élève à 98,179 millions sur les 115 millions alloués soit 85,35%.

❖ **Pour les Départements du Borgou et de l'Alibori :**

- réhabilitation de la clôture Est de la DDS-B/A ;
- réhabilitation des services SEPS et SIEM de la DDS – B/A ;
- construction du service de la Police Sanitaire de Parakou ;
- construction du logement du DDS-BA ;
- construction/réhabilitation du logement du médecin-chef de Pèrèrè ;
- réhabilitation de la maternité Centrale de Parakou ;
- construction d'un parking à la DDS-BA ;
- construction du logement de la Sage -Femme de Péonga commune de Kalalé ;
- réhabilitation des services SPPS et SSF de la DDS-BA.

En ce qui concerne le fonds des indigents, le point des consommations au 31 décembre 2009 du Borgou/Alibori s'élève à 208,286 millions sur les 224 millions alloués soit 92,99%.

2.3.4 Domaine prioritaire 5 : Renforcement de la gestion du secteur

Au niveau de ce domaine, sur les 211 activités inscrites au Programme d'Investissements Publics (PIP), 144 ont été réalisées à des taux variables. Le taux de réalisation des activités est de 68,27%.

Il convient de noter qu'en dehors des activités inscrites au PIP d'autres activités ont été prévues et réalisées dans le cadre du fonctionnement des structures du secteur. De même, 27 activités non prévues dans le PTA ont été également réalisées.

Au nombre des principales réalisations, on peut citer :

- construction/réhabilitation du logement de l'infirmier du dispensaire isolé ANOUM (Djougou), du logement de la SFE de Maternité isolée et dépendance de Monka (Collines), de Bassila et de Kikéli, logement SFE Tchaourou; du logement du medecin coordonnateur de Bembèrèkè ; et du logement infirmier du CS Kilibo ;
- construction de la maternité de Djibio, de Dengou (Bassila), de Kotokoli (Adjaha) ;
- Construction du local accompagnant des CSA Pira, Kpataba, des CSA Tori Cada-Atchanou et Azovè ;
- réhabilitation du dispensaire et de la maternité du CSA Zoukou (Bohicon) ;
- construction d'une salle de radiologie à l'HZ de Malanville ;
- achèvement des blocs d'hospitalisation des HZ de Calavi et de Ouidah ;
- poursuite de la construction des HZ de Pobè et de Kouandé ;
- poursuite de la réhabilitation et de la rénovation de l'hôpital St Camille de Dogbo ;
- poursuite de la construction du CSA Omou ;
- acquisition de consommables médicaux au profit de l'HOMEL;
- réalisation des travaux de drainage des eaux usées de l'HOMEL vers la lagune ;
- acquisition des équipements de laboratoires au profit de l'HOMEL;
- construction de deux nouveaux blocs (hospitalisation et maternité) à l'HOMEL;
- construction de 12 latrines et 12 douches pour personnel et malades au CHD Atacora (en cours);
- démarrage des travaux d'extension de la salle de travail de la maternité du CHD/BORGOU ;
- démarrage de la réhabilitation du bloc opératoire du CHD Zou/Collines ;
- réception définitive des travaux de réhabilitation du bâtiment de la radiologie au profit du CHD ZOU;
- réhabilitation du bloc administratif du CHD du Mono (lot n° 01);

- réhabilitation du bloc des urgences et d'ORL du CHD du Mono (lot n° 02);
- réhabilitation du bloc ophtalmologie, pharmacie, laboratoire et banque de sang du CHD du Mono (lot n° 03);
- réhabilitation du bloc opératoire du CHD du Mono (lot n° 04);
- réalisation des travaux de réfection du bloc de Pédiatrie et de Stomatologie du CHD du Mono (lot n° 06);
- réalisation des travaux de réfection du bloc de Médecine du CHD du Mono (lot n° 07);
- réfection du bloc de Chirurgie du CHD du Mono (lot n° 08);
- réfection du bloc de Rééducation, de Maintenance, de Buanderie et de Radiologie du CHD du Mono (lot n° 09);
- réhabilitation et extension de la maternité du CHD OUEME/PLATEAU ;
- réception des travaux de construction du service d'hygiène du CNHU-HKM
- Paiement de décompte relatif aux travaux de construction du bloc administratif du Pavillon Psychiatrique du CNHU HKM ;
- acquisition d'une ambulance équipée de fourgon surélevé au profit du CHD Zou/Collines;
- acquisition des mobiliers et équipements de bureau au profit du CHD Zou/Collines;
- acquisition des équipements de bureau et mobiliers pour le bloc des urgences et bureau d'entrée du CHD-MONO/COUFFO ;
- règlement partiel des coûts de dédommagement des propriétaires du domaine de construction de l'Hôpital Chinois à Parakou ;
- acquisition de matériel et extension du réseau électrique au profit de l'HOMEL (en cours) ;
- réalisation de travaux de protection de tuyaux d'eau et câbles existants et de renforcement des caniveaux à l'HOMEL ;
- acquisition d'un générateur d'oxygène au profit de l'HOMEL ;
- acquisition et installation de divers matériels médico-techniques au profit de l'HOMEL ;
- acquisition d'un autocommutateur de grande capacité au profit de l'HOMEL (en cours) ;
- construction de l'Unité de dialyse du CHD Ouémé ;
- acquisition de mobiliers médicaux au profit du CS de Zinvié ;
- acquisition d'équipements ;
- contrôle de la gestion administrative, comptable et financière de quatre (04) formations sanitaires publiques (CS Cotonou 1, CS Dangbo, HZ Aplahoué, CS Tchaourou), de la Direction des Pharmacies et du Médicament,
- vérification des marchés et commandes publics du Programme de Sécurité Transfusionnelle ;

- contrôle de la gestion administrative et technique de la cellule de passation des marchés publics ;
- signature de contrat de performance avec deux Hôpitaux (CHD Zou/Collines et Borgou/Alibori);
- mise en place d'un mécanisme adéquat des supervisions, de contrôle et d'audit de l'utilisation du fonds sanitaire des indigents et de la gratuité de la césarienne en vue d'une utilisation rationnelle desdits fonds ;
- appréciation de la qualité de l'utilisation du fonds « médicaments d'urgence » affecté comme crédits délégués dans 12 Zones Sanitaires ;
- réalisation des audits diagnostics qualité dans trois (03) CHD et (02) HZ ;
- restitution des résultats de l'évaluation de la fonctionnalité des ZS pour l'année 2008 ;
- élaboration du rapport sur l'état de santé au Bénin 2008 ;
- relecture du PNDS 2009-2018 ;
- réalisation de l'étude de fonctionnalité des 34 zones sanitaires pour l'exercice 2008;
- élaboration du Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT) 2010-2012 et du Budget Programme 2010 ;
- évaluation des lettres de mission 2008 des Projets/Programmes ;
- élaboration du rapport de performance 2008 du secteur santé;
- validation de l'annuaire des statistiques sanitaires 2008 avec intégration des données du privé;
- organisation de la revue de performance 2008 du secteur santé ;
- réalisation de l'atelier sur la problématique d'atteinte des OMD au niveau du secteur santé;
- élaboration du document relatif à la contribution du secteur santé à la SCRP 3 ;
- évaluation ex Post du Projet CASES avec proposition de réorientation;
- évaluation et validation du protocole de recherche sur les maladies transmissibles ;

III - ANALYSE DES ECARTS

3.1 Ecart Financiers

Il ressort, du tableau n°3 intitulé point des engagements et décaissements que **53 357 745 619** F CFA n'ont pas été consommés. Cet écart cache des disparités entre les domaines. L'écart est très important et met en exergue une faiblesse au niveau de la chaîne d'exécution des dépenses publiques du secteur.

Par ailleurs la faible consommation des ressources sur PIP pourrait entre autres s'expliquer par les difficultés relatives aux procédures nationales de passation des marchés publics.

3.2 Ecart physiques

Au cours de l'année 2009, sur 1032 activités programmées au PIP, 761 ont été exécutées soit un taux d'exécution de 73,74%. L'écart physique est de 271 activités prévues et non réalisées.

Il est à noter également que 47 activités non prévues dans PTA ont été également exécutées au cours de 2009 pour diverses raisons.

IV- ANALYSE DE LA PERFORMANCE

4.1 Rappel des résultats du budget programme 2009

4.1.1 Extrants

Les différentes activités menées au cours de l'année 2009 ont visé :

- le renforcement de la fonctionnalité des zones sanitaires ;
- le développement du système hospitalier ;
- l'amélioration de la qualité des soins ;
- le renforcement des capacités des ressources humaines du secteur ;
- la maîtrise des maladies cibles du Programme Elargi de Vaccination (PEV) ;
- l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant ;
- la promotion de l'hygiène et de l'assainissement ;
- le renforcement de la surveillance épidémiologique des maladies prioritaires ;
- l'intensification de la Coopération Nord-Sud et Sud-Sud ;
- la promotion des mutuelles de santé ;
- le transfert effectif des ressources aux collectivités locales ;
- l'amélioration de la gestion du secteur ;

- la promotion du don de sang ;
- l'amélioration des connaissances sur les facteurs de risques des maladies non transmissibles ;
- le maintien du taux de succès thérapeutique des malades tuberculeux.

Les indicateurs ci-dessous permettent d'apprécier les niveaux de réalisation de ces différentes actions ci-dessus citées.

4.1.2 Indicateurs

Le niveau d'atteinte des indicateurs au 31 décembre 2009 se présente comme suit :

- ✚ le taux de fréquentation des services de santé (tout sous-secteur confondu) est passé de 45,6% à 46,5% soit 0,9% d'augmentation entre 2008 et 2009 ;
- ✚ le taux de fréquentation des services de santé par les enfants de 0 à 5 ans a baissé en passant de 76,5% à 76,0% soit une réduction de 0,5% ;
- ✚ le nombre de zones sanitaires fonctionnelles est maintenu à 28 ;
- ✚ le taux de prévalence au VIH/SIDA parmi les femmes enceintes est passé de 1,8% en 2008 à 2% en 2009 ;
- ✚ le taux de couverture vaccinale au Pentavalent des enfants de 0-11 mois est passé de 94,2% à 98% soit une hausse de 3,8% ;
- ✚ le taux d'accouchement assisté par le personnel médical et para médical en maternité a connu une réduction en passant de 82% à 79,1% entre 2008 et 2009 ;
- ✚ le taux de consultation prénatale a connu une réduction de 0,1% en passant de 93% à 92,9% ;
- ✚ le taux d'utilisation des méthodes modernes de contraception est passé de 11% à 21,1%, soit 10,1% d'augmentation ;
- ✚ le pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dormant sous moustiquaires imprégnées est resté inchangé entre 2008 et 2009 (56,3%);
- ✚ le pourcentage de femmes enceintes dormant sous moustiquaires imprégnées est aussi resté inchangé (54,8%) ;
- ✚ le poids du budget santé dans le budget général de l'Etat a connu une augmentation en passant de 7,2% en 2008 à 9% en 2009 ;
- ✚ le taux de consommation base engagement du budget santé a connu une baisse en passant de 59,6% à 34,88% ;
- ✚ le taux de couverture des ménages en ouvrages d'évacuation des excréta a connu une augmentation en passant de 37,9% à 39,4% ;
- ✚ le taux de couverture en ouvrages d'évacuation des excréta en milieu scolaire est resté inchangé entre 2008 et 2009, soit 67,8%;

Enfin, le taux de succès thérapeutique des nouveaux cas TPM+ pour la tuberculose est passé de 87% en 2007 à 89% en 2008. L'analyse étant faite sur des cohortes, les données de 2009 seront disponibles dans le rapport de 2010.

Le détail de l'évolution de ces différents indicateurs se trouve dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : Evolution des indicateurs de performance de 2007 à 2009

Années Indicateurs		Année 2007	Année 2008	Année 2009			Cible en 2010
		Valeur atteinte	Valeur atteinte	Cible	Valeur atteinte	Ecart % à la cible	
Taux de fréquentation des services de santé	Total	45,6	45,6	45	46,5	+0,9	47
	Privé Libéral enquête	7,1			8,4		
	Privé Libéral intégré dans la Base du SNIGS	6,21	5,8		5,8		
	Privé Confessionnel	3,61	4,2		4,2		
	Public	27,6	26,9		27,9		
Taux de fréquentation des services de santé par les enfants de 0 à 5 ans	Total	83,3	76,5	85	76,0	- 8,9	85
	Privé Libéral enquête						
	Privé Libéral intégré dans la Base du SNIGS	12	10,2		10,9		
	Privé Confessionnel	6,6	6,4		4,4		
	Public	64,7	59,7		60,8		
Nombre de zones sanitaires fonctionnelles		28	28	28	28	0	28

Années Indicateurs		Année 2007	Année 2008	Année 2009			Cible en 2010
		Valeur atteinte	Valeur atteinte	Cible	Valeur atteinte	Ecart % à la cible	
Taux de prévalence au VIH/SIDA parmi les femmes enceintes		1,7%	1,8	<2%	2%	-	<2%
Taux de couverture vaccinal au Pentavalent des enfants de 0-11 mois		96	94,2	>90	98	+8,0	>90
Taux d'accouchement assisté par le personnel médical et para médical en maternité	Total	82	82	>80	78,6	- 1,4	>80
	Privé Libéral enquête	14,7					
	Privé Libéral intégré dans la Base du SNIGS	5,2	6,1				
	Privé Confessionnel	2,3	4,0				
	Public	59,4	56,8				
Taux de consultation prénatale	Total	94,8	93	>90	91,6	+1,6	>90
	Privé Libéral		11,6		91,6		
	Public (+ Privé Confessionnel)		81,6				
Taux d'utilisation des méthodes modernes de contraception		7	11	14	21,2	+7,2	15
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dormant sous moustiquaire imprégnées		ND	56,3	60	56,3	-3,7	60
Pourcentage de femmes enceintes dormant sous moustiquaire imprégnées		ND	54,8	60	54,8	-5,2	60
Poids du budget santé dans le budget général de l'Etat		8,96	7,2	15	9,0	-6	15
Taux de consommation base engagement du budget santé (%)		91,29%	59,6	100	34,88	- 65,12	100
Taux de couvertures des ménages en ouvrages d'évacuation des excréta			37,9	39%	39,4	+0,4	42%
Taux de couverture en ouvrages d'évacuation des excréta en milieu scolaire			67,8	66%	71,6	+5,6	75%
Taux de succès thérapeutique des nouveaux cas TPM+		87%	87%	87	89	+2	87

4.2 Analyse de l'atteinte des cibles

- Pour l'utilisation des méthodes contraceptives modernes, le taux est passé de 11% en 2008 à 21,1% en 2009 soit un écart de +10,1 (dépassant nettement la cible qui est de 14%). Un effort considérable a été réalisé par les prestataires de soins en santé de la reproduction pour corriger les insuffisances autrefois constatées : (i) la fin des ruptures de stock de produits contraceptifs, (ii) la formation des prestataires sur le suivi et la documentation en matière de produits contraceptifs, (iii) la mise à disposition des prestataires d'un guide en matière d'approvisionnement de tous les produits de santé de la reproduction y compris les produits contraceptifs (document de stratégie nationale pour la sécurité des produits de la santé de la reproduction élaboré depuis 2006 et actualisé en 2009), et (iv) l'intensification de la sensibilisation en matière de la planification familiale. Mais cette situation mérite d'être documentée pour mieux appréhender tous les contours de ce bond après de longs moments de piétinement et faire des prévisions réalistes.

- Pour l'utilisation des MIILD par les enfants de moins de cinq ans et par les femmes enceintes, la cible était 60%. L'évaluation réalisée en décembre 2008 par la méthode LQAS montre que : (i) 56,3% des enfants de moins de cinq ans ont dormi sous MIILD/MII la nuit précédant l'enquête ; (ii) 54,8% de femmes enceintes ont dormi sous MIILD/MII la nuit précédant l'enquête. Faute d'une nouvelle évaluation en 2009, les chiffres de 2008 ont été reconduits. Sachant que la distribution gratuite des moustiquaires imprégnées aux deux groupes cibles (femmes enceintes et les enfants de moins de cinq ans) grâce à l'appui du Booster program mis en place en septembre 2007 se poursuit et que la sensibilisation pour dormir sous moustiquaire imprégnée est renforcée, vraisemblablement que la proportion de chacune de ces deux populations cibles dormant sous moustiquaires imprégnées en 2009 est supérieure à celle de 2008. Enfin, prenant en compte cette amélioration de la situation et intégrant le fait que les résultats de 2008 sont donnés avec un intervalle de confiance de +/- 3,8%, on peut dire que la cible de 60% est atteinte pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes.

- Pour la fréquentation des services de santé par les enfants de 0 à 5 ans, la situation n'a pas tellement varié entre 2008 (76,5%) et 2009 (76,0%) contre une cible de 85%. La cible n'est pas atteinte, mais en réalité, ce n'est pas une contre performance. En effet les efforts en matière d'utilisation de moustiquaires imprégnées et les séances de sensibilisation pour que les mamans prennent en charge elles mêmes certaines affections dont le paludisme réduisent la fréquentation des centres de santé du fait que le paludisme est la première cause de consultation chez les enfants comme chez les adultes.

- Pour la consommation de crédits, mis à part l'idéal qui est de consommer chaque année toutes les ressources allouées, il faut noter par rapport à l'année 2008, une contre performance. Le faible taux de consommation est entre autres dû à la fermeture très

précoce et répétée du SIGFIP en 2009, à la lourdeur des procédures de passation des marchés, au non paiement ou au paiement tardif des décomptes, aux grèves perlées qu'a connues le secteur. Cependant, la nécessité de documenter la faible consommation au niveau du secteur afin d'y trouver une solution efficace demeure d'actualité.

- Les indicateurs relatifs à l'hygiène et l'assainissement sont introduits en 2007 seulement dans la liste des indicateurs de performance vu l'ampleur des problèmes liés à l'assainissement. Pour la couverture des ménages en ouvrages d'évacuation des excréta, la cible (39%) est atteinte et la situation s'est améliorée (le taux est passé de 37,9% en 2008 à 39,4% en 2009). Quant à la couverture en ouvrages d'évacuation des excréta en milieu scolaire, la situation s'est aussi améliorée passant de 67,8% en 2008 à 71,6% en 2009. Malheureusement, les infrastructures construites à cet effet, sont très peu utilisées par les populations. Il urge de renforcer la sensibilisation et l'éducation des populations à l'utilisation de ces infrastructures.

Toutefois, ces niveaux risquent de ne pas être maintenus en 2010 et 2011 en raison de la clôture des projets/programmes qui appuient le sous secteur..

- Pour la prévalence du VIH/SIDA parmi les femmes enceintes, le taux est passé de 1,8% en 2008 à 2% en 2009. A cette allure, nous risquons d'avoir très prochainement une prévalence largement au-dessus de 2% (cible). Il va donc falloir renforcer les activités de sensibilisation et de prévention si nous voulons vraiment que le taux de prévalence soit contenu autour de 2%.

- Par rapport au poids du budget santé dans le budget général de l'Etat, il a augmenté certes de 1,8%, mais il demeure inférieur à la norme de 10% recommandée par l'OMS. Par ailleurs, il faut reconnaître que rapporter directement le budget santé au budget général de l'Etat, c'est sous estimer l'effort de l'Etat en direction de ce secteur. En effet, il faudra désormais prendre en compte les informations telles que le budget des écoles de formation en santé, du service de santé des armées, de la recherche en santé, etc. pour approcher la réalité.

En somme, pour la plupart des indicateurs, les valeurs cibles ont été atteintes grâce à l'appui considérable des Partenaires Techniques et Financiers, aux efforts consentis par le personnel du secteur santé et aux activités réalisées à crédit. Cependant, pour : (i) la consommation des crédits, (ii) la couverture des ménages en ouvrages d'évacuation des excréta et (iii) la prévalence VIH/SIDA, toutes les parties prenantes du secteur de la santé devront redoubler d'efforts pour améliorer la situation.

V- DIFFICULTES RENCONTREES

L'exercice budgétaire 2009 a enregistré un faible taux d'exécution. Cette situation est liée à un certain nombre de difficultés liées aux facteurs internes et externes au secteur.

Difficultés liées aux facteurs internes au secteur santé

- le récurrent problème du retard dans l'élaboration du plan de passation des marchés du secteur ;
- les grèves perlées qui ont pesé sur l'ensemble de l'administration publique et particulièrement sur le secteur de la santé tout au long de l'année 2009 ;
- l'insuffisante disponibilité d'informations sur les ressources extérieures au niveau de certains partenaires;
- la non maîtrise des actions de certains partenaires ;
- l'insuffisance de personnel qualifié motivé et disponible surtout en zones rurales et éloignées;
- l'insuffisance et le vieillissement du parc automobile ;

Difficultés liées aux facteurs externes au secteur santé

- l'insuffisance des micros ordinateurs pour la saisie sur SIGFIP dans les préfectures ;
- le chargement partiel ou tardif des crédits ;
- les blocages intempestifs et répétés du SIGFIP;
- la fermeture précoce du SIGFIP avant même les dates d'arrêt des opérations ;
- la lourdeur des procédures d'exécution des marchés publics ;
- l'application du décret N°2007-306 du 30 juin 2007 fixant les conditions de prise en charge des participants aux séminaires, forums et ateliers en République du Bénin ; décret excluant les ateliers et formations des activités donnant droit aux frais de mission aux participants ;
- le retard dans le paiement des décomptes
- la non exhaustivité du SIGFIP (renseigne partiellement) ;
- la non disponibilité des taux de consommation sur les ressources extérieures.

VI - SUGGESTIONS ET RECOMMANDATIONS

Face à toutes ces difficultés, des suggestions et recommandations méritent d'être formulées en vue d'améliorer le taux d'exécution des années à venir.

A l'endroit des acteurs du Ministère de la Santé

- élaborer à temps les plans de passation des marchés du secteur ;
- plaider auprès des PTF pour la poursuite de leur appui au sous secteur de l'hygiène et de l'assainissement de base ;
- instituer un cadre de dialogue social permanent au niveau du secteur ;
- mettre en œuvre le plan stratégique de développement des ressources humaines 2009-2018;
- dynamiser le système de collecte auprès des structures privées et publiques afin que les indicateurs de performance soient mieux renseignés
- intégrer dans le SIGFIP, les informations relatives à l'exécution des dépenses sur les ressources extérieures ;
- renouveler progressivement le parc automobile du secteur
- recycler périodiquement les cadres au niveau de la chaîne de passation des marchés publics ;

A l'endroit du Ministère de l'Economie et des Finances et des autorités gouvernementales

- renforcer de façon permanente le dialogue avec les partenaires sociaux ;
- prendre les dispositions pour payer au personnel de la santé les différentes primes auxquelles ils ont droit, surtout la prime de risque aux paramédicaux et agents administratifs en vue d'apaiser les tensions sociales ;
- tenir compte du caractère social des projets du Ministère de la Santé et les considérer comme prioritaires ;
- augmenter le nombre de postes fonctionnels au niveau de la plateforme SIGFIP dans les départements et au niveau central;
- mettre tout en œuvre en vue de la signature du COMPACT pour une harmonisation des interventions et un renforcement du dispositif du sous secteur;
- alléger les procédures d'exécution des marchés publics ;
- réviser le décret N°2007-306 du 30 juin 2007 fixant les conditions de prise en charge des participants aux séminaires, forums et ateliers en République du Bénin ;
- prendre les dispositions pour le paiement à temps des décomptes ;
- reprendre les concertations secteur santé Partenaires Techniques et Financiers en vue d'avoir des informations sur les activités et les ressources engagées;
- respecter les périodes d'ouverture et de fermeture du SIGFIP.

CONCLUSION

Le Ministère de la Santé a poursuivi en 2009, sa mission qui est l'amélioration des conditions socio sanitaires de la population en dépit des difficultés de trésorerie et de tension sociale enregistrées au cours de cette période. En outre, des efforts ont été fournis en matière de prise en charge des populations pauvres et indigentes surtout à travers l'application de la décision de la gratuité de la césarienne et l'installation progressive des mutuelles de santé sur tout le territoire national.

Globalement, le budget du secteur a été exécuté à taux très faible de 48,34%, base engagement. Ce taux d'exécution est nettement en deçà de celui de l'année dernière qui est de 59,63% et encore très en deçà de celui de 2007 qui était de 88,20%. Cette contre performance répétitive appelle la réflexion pour la mise en place d'actions correctrices afin de relever les défis qui s'imposent au secteur. Au nombre de ces défis, on retient notamment :

- l'amélioration du dialogue social;
- la mise en œuvre effective du plan stratégique du développement des ressources humaines du secteur ;
- la lutte contre les maladies prioritaires ;
- la prise de mesures appropriées pour l'atteinte des OMD telles que la réduction du taux de mortalité maternelle et infantile;
- le renforcement du partenariat secteur public et secteur privé pour rendre le système sanitaire plus efficace;
- le renforcement de la gouvernance et du leadership au sein du secteur ;
- l'optimisation du fonctionnement des hôpitaux pour des prestations de qualité ;
- la mise en place d'un régime assurance maladie universelle;
- la mise en place d'un mécanisme pour la maintenance des équipements médico techniques ;
- le renforcement de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats
- l'accompagnement du processus de décentralisation à travers l'appui aux communes;
- la remise de lettre de mission à tous les directeurs (à tous les niveaux de la pyramide sanitaire) ;
- l'adoption d'une approche sectorielle (COMPACT).

Le relèvement de ces défis suppose la mise en œuvre rigoureuse des suggestions et recommandations sus formulées. Le soutien des PTF et des partenaires sociaux nécessite également d'être renforcé.

ANNEXES

ANNEXE 1 : Exécution du budget 2009 du ministère du 1er janvier au 31 décembre 2009

I - DEPENSES DE PERSONNEL

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancemen ts	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancem ent
Dépenses de personnel réparties	247 101 000	247 101 000	PM	PM	PM	PM
Ecart de crédits en personnel non chargés au SIGFIP	5 812 767 000	5 812 767 000	PM	PM	PM	PM
TOTAL	6 059 868 000	6 059 868 000	PM	PM	PM	PM

II - ACHAT DE BIENS ET SERVICES

1° Fonctionnement des services

a) Directions techniques et centrales

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancemen ts	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancem ent
Direction de l'Inspection et de la Vérification Interne	91 000 000	91 000 000	50 609 134	48 611 984	55,61%	96,05%
Secrétariat Général du Ministère	30 000 000	30 000 000	20 184 867	20 184 867	67,28%	100,00%
Direction des Ressources Financières et du Matériel	93 490 000	93 490 000	56 278 315	44 940 037	60,20%	79,85%
Direction de la Programmation et de la Propection	66 000 000	66 000 000	40 027 260	40 027 260	60,65%	100,00%
Direction Nationale de la Protection Sanitaire	34 000 000	34 000 000	23 383 509	20 681 309	68,78%	88,44%
Direction des Infrastructures de l'Equipement et de la Maintenance	49 000 000	49 000 000	32 732 842	32 234 292	66,80%	98,48%
CABINET	218 125 000	218 125 000	147 868 053	141 531 010	67,79%	95,71%
Direction de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base	41 000 000	41 000 000	26 971 103	24 880 454	65,78%	92,25%
Direction de la Santé Familiale	34 000 000	34 000 000	25 285 351	27 785 351	74,37%	109,89%
Direction des Ressources Humaines	50 000 000	50 000 000	38 772 438	35 919 126	77,54%	92,64%
Direction des Soins Infirmiers et Obstétricaux	29 000 000	29 000 000	25 040 029	23 819 495	86,34%	95,13%
Directon Nationale du Programme Elargi de Vaccination	32 000 000	32 000 000	23 417 873	22 917 809	73,18%	97,86%

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancemen ts	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancem ent
Direction du Développement des zones sanitaires	32 000 000	32 000 000	27 224 054	23 429 989	85,08%	86,06%
Direction des Pharmacies et du Médicament	35 000 000	35 000 000	25 362 099	19 657 035	72,46%	77,51%
Direction des Exploration Diagnostics et de la Transfusion Sanguine (ex DPED)	37 000 000	37 000 000	30 124 405	24 723 545	81,42%	82,07%
Direction des Hôpitaux	30 000 000	30 000 000	26 809 419	26 809 419	89,36%	100,00%
Direction de la Recherche en Santé	28 000 000	28 000 000	19 053 080	10 805 888	68,05%	56,71%
Cellules de Passation des Marchés Publics	45 000 000	45 000 000	30 519 563	25 119 563	67,82%	82,31%
Comité de Lutte contre l'Onchocercose					PM	PM
Coopération Technique Missions Médicales	65 000 000	65 000 000	41 401 720	35 192 560	63,69%	85,00%
Plan d'actions	387 000 000	387 000 000	386 995 936	371 804 746	100,00%	96,07%
Electricité, eau, et frais de télécommunication	1 406 511 000	1 406 511 000	720 327 780	720 327 780	51,21%	100,00%
TOTAL a) (Directions centrales et techniques)	2 833 126 000	2 833 126 000	1 818 388 830	1 741 403 519	64,18%	95,77%

Source : SIGFiP/DRFM

b) Directions Départementales (crédits délégués)

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
DDS ATACORA	187 000 000	187 000 000	130 796 495	130 397 325	69,94%	99,69%
CHD Atacora-Donga	103 000 000	103 000 000	98 583 915	93 061 415	95,71%	94,40%
Zone Sanitaire Kouandé-Kérou-Péhunco	96 523 000	96 523 000	96 360 663	69 575 901	99,83%	72,20%
Zone Sanitaire Natitingou-Boucoubé-Toucountouna	98 650 000	98 650 000	88 633 285	82 019 790	89,85%	83,14
Zone Sanitaire Tanguiéta-Matéri-Cobly	100 150 000	100 150 000	99 938 430	98 570 845	99,78%	98,91%
Zone Sanitaire Bassila	70 400 000	70 400 000	65 141 353	51 006 695	92,53%	78,30%
Zone Sanitaire Djougou-Ouaké-Copargo	108 806 000	108 806 000	105 477 711	104 444 710	96,94%	95,99
TOTAL ATACORA/DONGA	764 529 000	764 529 000	490 541 556	442 612 181	64,16%	90,23%

Source : SIGFiP/DRFM

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
DDS ATLANTIQUE	176 000 000	176 000 000	79 455 066	69 125 936	54,75%	72,20%
Zone Sanitaire Sô-Ava-Abomey-Calavi	88 620 000	88 620 000	55 525 074	54 522 299	62,66%	98,19%
Zone Sanitaire Allada-Toffo-Zè	91 980 000	91 980 000		82 130 093	0,00%	
Zone Sanitaire Ouidah-Kpomassè-Tori-Bossito	118 980 000	118 980 000	84 926 839	63 016 053	71,38%	74,20%
Zone Sanitaire Cotonou 1 & 4	42 700 000	42 700 000	26 684 195	25 286 695	62,49%	94,76%
STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
Zone Sanitaire Cotonou 2 & 3	86 570 000	86 570 000	69 569 599	69 569 599	82,12%	100%
Zone Sanitaire Cotonou 5	35 520 000	35 520 000	34 504 650	29 693 650	97,14%	86,06%
Zone Sanitaire Cotonou 6	45 390 000	45 390 000	42 446 361	42 446 361	93,51%	100,00%
Hôpital de Ouidah	6 000 000	6 000 000	0	0	0,00%	-
Maternité Lagune	108 000 000	108 000 000	107 994 222	107 994 222	99,99%	100,00%
Centre National de Psychiatrie de Jacquot	57 500 000	57 500 000	57 499 629	57 499 629	100,00%	100,00%
Centre de Pneumo Phtisiologie de Cotonou	55 500 000	55 500 000	51 792 805	44 340 805	93,32%	85,61%
TOTAL ATLANTIQUE/LITTORAL	912 760 000	912 760 000	557 734 438	494 375 615	61,10%	88,64%

Source : SIGFiP/DRFM

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
DDS BORGOU	174 000 000	174 000 000	148 778 780	148 778 780	85,51%	100,00%
CHD Borgou-Alibori	148 000 000	148 000 000	147 009 114	145 672 410	99,33%	99,09%
Zone Sanitaire Bembèrèkè-Sinendé	95 900 000	95 900 000	79 222 454	64 345 073	82,61%	81,22%
Zone Sanitaire Nikki-Kalalé-Pèrèrè	112 530 000	112 530 000	112 529 095	112 529 095	99,80%	100%
Zone Sanitaire N'Dali-Parakou	80 300 000	80 300 000	80 293 816	79 295 816	99,99%	98,76%
Zone Sanitaire Tchaourou	59 290 000	59 290 000	42 416 969	42 416 969	71,54%	100,00%
Zone Sanitaire Malanville-Karimama	76 770 000	76 770 000	71 917 994	71 917 994	93,68%	100,00%
Zone Sanitaire Banikoara	58 800 000	58 800 000	58 780 163	58 780 163	99,80%	100%
Zone Sanitaire Kandi-Gogounou-Ségbana	100 231 000	100 231 000	100 227 166	100 227 166	100,00%	100,00%
TOTAL BORGOU/ALIBORI	905 821 000	905 821 000	669 865 576	652 654 052	73,95%	97,43%

Source : SIGFiP/DRFM

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
DDS MONO	177 000 000	177 000 000	140 831 344	135 263 208	79,57%	96,05%
CHD Mono-Couffo	155 000 000	155 000 000	127 513 801	127 513 801	82,27%	100,00%
Zone Sanitaire Grand-Popo-Comè-Bopa-Houéyogbé	111 340 000	111 340 000	103 128 321	103 128 321	92,62%	100,00%
Zone Sanitaire Lokossa-Athiémé	79 200 000	79 200 000	74 462 000	74 462 000	95,19%	100%
Zone Sanitaire Klouékanmey-Lalo-Toviklin	103 050 000	103 050 000	100 664 107	100 664 107	97,68%	100,00%
Zone Sanitaire Aplahoué-Dogbo-Djakotomey	119 800 000	119 800 000	78 875 000	78 875 000	78,25%	100%
TOTAL MONO/COUFFO	745 390 000	745 390 000	472 137 573	466 569 437	63,34%	98,82%

Source : SIGFiP/DRFM

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
DDS OUEME	190 000 000	190 000 000	178 765 434	175 531 014	94,09%	98,19%
CHD Ouémé-Plateau	156 000 000	156 000 000	153 318 481	150 914 939	98,28%	98,43%
Zone Sanitaire Porto-Novu-Aguégoués-Sèmè-Kpodji	84 700 000	84 700 000	74 669 643	51 689 113	88,16%	69,22%
Zone Sanitaire Adjohoun-Dangbo-Bonou	96 250 000	96 250 000	50 724 128	50 724 128	52,70%	100%
Zone Sanitaire Missérété-Avrakou-Adjarra	71 900 000	71 900 000	58 603 378	55 399 670	81,51%	94,53%
Zone Sanitaire Pobè-Kétou-Adja-Ouèrè	130 350 000	130 350 000	121 596 896	97 389 408	93,28%	80,09%
Zone Sanitaire Sakété-Ifangni	90 150 000	90 150 000	80 710 580	56 244 505	89,52%	62,39%
Centre de Pneumo Phtisiologie d'Akron	56 500 000	56 500 000	56 380 035	55 235 914	99,79%	97,97%
TOTAL OUEME/PLATEAU	875 850 000	875 850 000	643 333 867	539 550 795	73,45%	83,87%

Source : SIGFiP/DRFM

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
DDS ZOU	211 000 000	211 000 000	210 895 027	201 811 736	99,95%	95,69%
CHD Zou-Collines	163 000 000	163 000 000	162 967 181	162 967 181	99,98%	100,00%
Zone Sanitaire Djidja-Abomey-Agbangnizoun	95 930 000	95 930 000	76 103 431	72 429 231	79,33%	95,17%
Zone Sanitaire Bohicon-Zakpota-Zogbodomey	65 150 000	65 150 000	65 200 000	40 459 654	100%	85%
Zone Sanitaire Covè-Ouinhi-Zagnanado	98 590 000	98 590 000	98 578 163	98 412 722	99,99%	99,83%
Centre de Santé de Sèdo-Goho (Ex Vikon)	36 500 000	36 500 000	36 471 212	32 996 192	95,17%	90,47%
Zone Sanitaire Dassa-Zoumè-Glazoué	107 210 000	107 210 000	107 204 430	107 204 430	99,99%	100,00%
Zone Sanitaire Ouessè-Savè	88 230 000	88 230 000	67 981 217	67 981 217	77,05%	100%
Zone Sanitaire Savalou-Bantè	98 770 000	98 770 000	98 763 223	96 891 623	99,99%	98,10%
TOTAL ZOU/COLLINES	964 380 000	964 380 000	790 982 667	824 081 001	95,83%	95,34%

TOTAL b) (Crédits délégués)	5 168 730 000	5 168 730 000	3 624 595 677	3 419 843 081	70,13%	94,35%
------------------------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	---------------	---------------

TOTAL 1 (a+b)	8 001 856 000	8 001 856 000	5 442 984 507	5 161 246 600	68,02%	94,82%
----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	----------------------	---------------	---------------

Source : SIGFiP/DRFM

2° Charges communes

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
Prime de session	18 233 158 000	18 233 158 000	0	0	0,00%	
Produits pharmaceutiques et soins d'urgence	525 000 000	525 000 000	251 237 730	213 535 230	47,85%	84,99%
Entretien et réparation des immeubles et autres infrastructures	90 000 000	90 000 000	50 746 653	50 746 653	56,39%	100,00%
Frais de transport à l'extérieur (mission cadres)	40 000 000	40 000 000				
Frais de transport à l'extérieur des étudiants						
Indemnité de mission à l'extérieur	60 000 000	60 000 000	21 580 000	21 580 000	35,97%	100,00%
Indemnité de mission à l'intérieur	55 000 000	55 000 000	41 165 000	41 165 000	74,85%	100,00%
Dépenses diverses de fonctionnement	115 000 000	115 000 000	85 430 483	85 430 483	74,29%	100,00%
Fonds d'urgence	575 870 000	575 870 000	574 881 141	574 881 141	99,83%	100,00%
Assistance sanitaire	1 200 000 000	1 200 000 000	1 199 724 919	1 199 724 919	99,98%	100,00%
Fonds social	1 250 000 000	1 250 000 000	957 188 412	928 264 274	76,58%	96,98%
TOTAL 2 (Charges Communes)	22 144 028 000	22 144 028 000	3 181 954 338	3 115 327 700	14,37%	97,91%
TOTAL Achats de biens et service (1 + 2)	30 145 884 000	30 145 884 000	8 624 938 845	8 276 574 300	28,61%	95,96%

Source : SIGFIP/DRFM

III - DEPENSES DE TRANSFERT

1° Subvention d'exploitation

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
Direction Générale du Laboratoire National de Contrôle de Qualité des Médicaments	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100 000 000	100,00%	100,00%
Subvention au fonct CNHU	1 450 000 000	1 450 000 000	1 437 692 226	1 429 287 036	99,15%	99,42%
Subvention au Centre de Sante SEDO VIKON	50 000 000	50 000 000	49 998 996	49 496 266	100,00%	98,99%
Subvention à d'autres catégories de bénéficiaires (DNPS)	615 000 000	615 000 000	596 201 025	563 676 975	96,94%	94,54%
TOTAL 1	2 215 000 000	2 215 000 000	2 183 892 247	2 142 460 277	98,60%	98,10%

Source : SIGFiP/DRFM

2° Autres transferts courants

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
Appui à l'action de la réforme PERAC	350 000 000	350 000 000	177 592 377	177 592 377	50,74%	100,00%
Appui à la décentralisation	730 000 000	730 000 000	730 000 000	730 000 000	100,00%	100,00%
PRSC-Activités	300 000 000	300 000 000	201 266 140	201 150 500	67,09%	99,94%
Fonds pour le Développement de la Santé	2 500 000 000	2 500 000 000	2 123 288 047	1 738 608 644	84,93%	81,88%
Autres transferts courants(DRFM)	900 000 000	900 000 000	900 000 000	900 000 000	100,00%	100,00%
Contribution au fonctionnement PEV	950 000 000	950 000 000	793 394 170	793 394 170	83,52%	100,00%
Contribution au fonctionnement de la DHAB	30 000 000	30 000 000	29 972 000	25 252 000	99,91%	84,25%
Contribution au fonctionnement de la DRS	50 000 000	50 000 000	46 588 129	43 192 207	93,18%	92,71%
Contribution au fonctionnement de la DIEM	250 000 000	250 000 000	182 663 613	173 223 613	73,07%	94,83%

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnancement
Contribution au fonct du Cabinet	20 000 000	20 000 000	0	0	0,00%	
Contribution au fonct du Secrétariat Général du Ministère	25 000 000	25 000 000	18 454 083	18 454 083	73,82%	100,00%
Contribution au fonct de la DNPS	30 000 000	30 000 000	29 885 827	29 885 827	99,62%	100,00%
Contribution au fonct de la DSF	20 000 000	20 000 000	17 241 500	17 241 500	86,21%	100,00%
Contribution au fonct de la DSIO	15 000 000	15 000 000	13 070 950	11 410 100	87,14%	87,29%
Contribution au fonct de la DEDTS	500 000 000	500 000 000	500 000 000	0	100,00%	0,00%
Contribution au fonct de la DH	20 000 000	20 000 000	0	0	0,00%	
Appui au Secteur Santé	702 744 000	702 744 000	557 850 703	548 766 695	79,38%	98,37%
Contribution au fonct. des centres de santé	668 000 000	668 000 000	626 936 511	491 022 319	93,85%	78,32%
Subvention au COGEC	1 130 000 000	1 130 000 000	1 130 000 000	1 130 000 000	100,00%	100,00%
Subvention au fonct du SAMU	20 000 000	20 000 000	6 487 120	6 487 120	32,44%	100,00%
Prise en charge de la césarienne	204 000 000	204 000 000	0	0	0,00%	
Comité National de Lutte contre le SIDA	20 000 000	20 000 000	14 408 000	14 408 000	72,04%	100,00%
Contribution au fonct de la ZS Djougou-Ouaké-Copargo	20 000 000	20 000 000	19 999 344	11 920 000	99,99%	59,60
Contribution au fonct de la ZS Tanguiéta-Matéri-Cobly	50 000 000	50 000 000	49 720 700	49 720 700	99,44%	100,00%
TOTAL 2	9 504 744 000	9 504 744 000	8 148 819 870	7 099 809 855	85,73%	87,13%
	12 530 614 000	12 530 614 000	10 880 614 342	9 802 680 189	86,83%	
TOTAL Dépenses de transferts (1+2)	11 719 744 000	11 719 744 000	10 332 712 117	9 242 270 132	88,16%	89,45%

Source : SIGFiP/DRFM

IV - EQUIPEMENTS SOCIO-ADMINISTRATIF MSP (Cheptel - Acquisition)

STRUCTURES / RUBRIQUES	prévision initiale	Dotation actuelle	Engagements	Ordonnancements	Taux (%) Engagement	Taux (%) Ordonnement
Acquisition - Grosses réparations - matériels mobiliers	294 972 000	294 972 000	119 255 299	119 255 299	40,43%	100,00%
TOTAL	294 972 000	294 972 000	119 255 299	119 255 299	40,43%	100,00%
TOTAL Dépenses Ordinaires (I+II+III+IV)	48 220 468 000	48 220 468 000	19 076 906 261	17 638 099 731	39,56%	92,46%

Source : SIGFiP/DRFM

Différence au niveau de la dotation 5 812 767 000 Correspond aux dépenses de personnel non chargées sur SIGFiP

ANNEXE 2 : Point d'utilisation du Fonds Sanitaire des Indigents (FSI) en 2009

Dép	Structures	Crédit alloué	Crédit consommé	Taux de consommation en %
Atacora	CHD-Atacora	20 000 000	5 656 055	28,28
	ZS kouandé-kèrou- Péhunco	8 000 000	6 780 945	83,86
	ZS Tanguiéta-Matéri-Cobli	25 000 000	24 928 713	99,71
	ZS Natitingou-Boukoubé-Toucountouna	17 000 000	15 892 373	93,48
Donga	ZS Bassila	20 000 000	19 993 865	99,97
	ZS Djougou-Ouaké-Copargo	25 000 000	24 999 581	99,99
Littoral	CNHU- HKM	115 000 000	114 998 632	99,99
	CNHPP-Cotonou Ex Jacquot	28 000 000	27 996 640	99,98
	CNHPP-Cotonou Ex Lazaret	5 000 000	0	0
	HOMEL	60 000 000	59 999 151	99,99
	ZS Cotonou 1 et 4	1 000 000	0	0
	ZC Cotonou 2 et 3	8 000 000	7 991 955	99,90
	ZS Cotonou 5	18 000 000	0	0
	ZS Cotonou 6	5 000 000	0	0
Atlantique	ZS Abomey-Calavi-So-Ava	25 000 000	0	0
	ZS Ouidah-Kpomassè-Tori	5 000 000	1 184 000	23,68
	ZS Allada-Toffo-Zè	27 000 000	26 999 963	100
	Hôpital de Gériatrie de Ouidah	1 000 000	0	0
Borgou	CHD Borgou	70 000 000	64 125 095	92
	ZS Nikki Kalalé Perèrè	32 000 000	32 000 000	100
	ZS Bembèrèkè-Sinendé	15 000 000	15 000 000	100
	ZS Parakou N'dali	15 000 000	12 799 765	85
	ZS Tchaourou	35 000 000	33 000 000	91,4
Alibori	ZS Kandi Gogounou Segbana	30 000 000	27 064 827	90
	ZS Malanville Karimama	15 000 000	9 963 660	66,42
	ZS Banikoara	12 000 000	7 762 180	65
Mono	CHD Mono	50 000 000	31 726 000	63,45
	ZS Lokossa - Athiémé	55 000 000	49 356 000	89,74
	ZS Comé – Bopa – Grand Popo - Houeyogbé	30 000 000	ND	ND
Couffo	ZS Aplahoué Djakotomé Dogbo	32 000 000	31 786 000	99,33
	ZS Klouékanmé Toviklin Lalo	15 000 000	3 814 000	25,43
Ouémé	CHD Ouémé	70 000 000	70 000 000	100
	ZS Adjohoun Dangbo Bonou	60 000 000	53 097 775	88,49
	ZS Porto Novo Aguégoué Sèmé Podji	3 000 000	0	0
	ZS Avrankou Adjarra Akpro Misrété	5 000 000	0	0
	CHP Akron Porto Novo	4 000 000	855 225	21,38
Plateau	ZS Pobè Adja Ouèrè Kétou	20 000 000	17 007 997	57,14
	ZS Sakété Ifangni	12 000 000	0	0

Zou	CHD Zou	55 000 000	55 000 000	100,00
	ZS Covè Ouinhi Zagnanado	60 000 000	0	0
	ZS Abomey Djidja Agbangnizoun	5 000 000	2 398 770	47,97
	ZS Bohicon Zogbodomé Za-Kpota	5 000 000	0	0
Collines	ZS Savalou Bantè	50 000 000	44 759 508	89,51
	ZS Savè Ouèssè	30 000 000	7 200 000	24,00
	ZS Dassa Glazoué	25 000 000	8 000 000	32,00
Bénin	Total	1 175 000 000	984 007 830	83,74

Source: DRFM/MS

ANNEXE 3 : Point des évacuations sanitaires en 2009 par la DRFM

Imputation Budgétaire	Dotations	Engagement	Ordonnancement	Taux Engagement	Taux Ordonnancement
Fonds D'urgence	425 870 000	407 472 344	407 032 790	95,68%	95,58%
Assistance Sanitaire	1 000 000 000	995 336 615	995 336 615	99,53%	99,53%
Fonds Social	1 250 000 000	1 058 172 782	1 041 241 843	84,65%	83,30%
TOTAL	2 675 870 000	2 460 981 741	2 443 611 248	91,97%	91,32%

Sources : DRFM/MS

I- Les pays de prédilection des évacuations sanitaires à l'extérieur par ordre de priorité :

- la France;
- la Belgique;
- l'Allemagne;
- l'Italie;
- la Russie;
- la Tunisie;
- la Maroc;
- le Ghana;
- l'Afrique du Sud;
- la Côte d'Ivoire.

II- Le nombre d'évacuation sanitaires des 5 dernières années :

Années	2006	2007	2008	2009
Evacuations sanitaires au Bénin	77	106	81	232
Evacuations sanitaires à l'extérieur	116	137	134	199
TOTAL	193	243	215	431

Source : DNPS

III- Les maladies, objet d'évacuation sanitaires des 5 dernières années :

- Cardio-vasculaire
- Urinaire
- Système nerveux
- Oculaire
- Gynécologie et soins
- Cancer
- Coxarthrose, gonarthrose

ANNEXE 4 : Exécution du budget 2009 du ministère du 1er janvier au 31 décembre 2009

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS PUBLICS

Projets sur Financement Extérieur

DONS

PROJETS / PROGRAMMES	Bailleurs de Fonds	Ressources extérieures	Engagements	Ordonnancement	Taux d'eng.	Taux d'ord.
Programme élargi de vaccination (Phase IV)	OMS GAVI FED ARIVA UNICEF	3 893 000 000	0	0	0,00%	-
Programme national de lutte contre le paludisme	OMS IDA FONDS MONDIAL IPB UNICEF	6 402 000 000	1 039 692 719	1 039 692 719	16,24%	100,00%
Programme national de lutte contre le SIDA	OMS FONDS MONDIAL	476 000 000	26 600 692	588 442	5,59%	-
Programme national de lutte contre la tuberculose	FONDS MONDIAL	387 000 000	0	0	0,00%	-
Programme national de lutte contre les Ulcères de Buruli	AFRF ONG	159 000 000	0	0	0,00%	0,00%
Promotion de la médecine traditionnelle et de la pharmacopée	OMS	14 000 000	0	0	0,00%	0,00%
Programme intégré de santé familiale	USAID	800 000 000	0	0	0,00%	0,00%
Projet santé I BADEA		1 160 000 000	120 326 393	120 326 393	10,37%	100,00%
Renforcement de la Sécurité Transfusionnelle	BELGE	410 000 000	0	0	0,00%	-
Projet Socio-Sanitaire Suisse	SUISSE	480 000 000	0	0	-	-
Programme appui à la zone sanitaire de Bassila	BELGE	100 000 000	0	0	0,00%	-
Programme appui à la zone sanitaire de Klouékanmè	BELGE	100 000 000	0	0	0,00%	-
Projet d'appui à la zone sanitaire de Comé	BELGE	200 000 000	0	0	0,00%	0,00%
Projet d'appui aux activités de la santé de la reproduction	FNUAP	800 000 000	0	0	0,00%	0,00%

PROJETS / PROGRAMMES	Bailleurs de Fonds	Ressources extérieures	Engagements	Ordonnancement	Taux d'eng.	Taux d'ord.
Programme National de Lutte contre les Maladies Non Transmissibles	OMS	5 000 000	0	0	0,00%	0,00%
Appui à la lutte contre le VIH/SIDA	BAD	1 008 067 000	508 029 233	456 042 648	50,40%	89,77%
Programme Pluriannuel d'Appui au Secteur de l'Eau et d'Assainissement (PPEA)	PAYS BAS	400 000 000	308 401 736	308 401 736	77,10%	100,00%
Projet de Codéveloppement	FRANCE	1 766 815 000	0	0	0,00%	0,00%
Construction de 23 Centres de Santé		1 480 000 000	0	0	0,00%	0,00%
TOTAL PIP (ressources ext)		28 973 882 000	5 295 614 074	2 850 367 186	18,28%	53,83%

Sources : DPP/DRFM

NB : Les montants engagés et ordonnancés sur les ressources extérieures ne sont pas renseignés par le SIGFiP.

EMPRUNTS

Projets/Programmes	Bailleurs De Fonds	Dotations	Engagement	Ordonnancement	Taux d'eng.	Taux d'ord.
Projet Sante I BADEA	BADEA	1 160 000 000	120 326 393	120 326 393	10,37%	100,00%
Projet de la Promotion de l'Hygiène et d'Assainissement	BELGE BAD DANIDA GTZ	831 000 000	0	0	0,00%	0,00%
Projet Appui au Développement du Système De Sante	BAD	4 125 000 000	1 538 047 859	473 954 016	37,29%	30,82%
Programme Multisectorielle de Lutte Contre le Sida	IDA BANQUE MONDIALE	3 977 000 000	1 754 515 442	451 361 232	44,12%	25,73%

Source : SIGFIP

NB : Les montants engagés et ordonnancés sur les ressources extérieures ne sont pas renseignés par le SIGFiP.

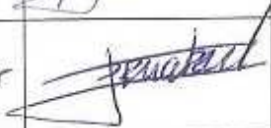
**ANNEXE 5 : Liste de présence des participants au CNEEP de
validation du rapport**

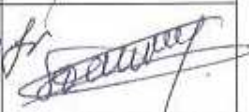
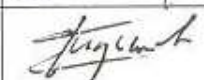
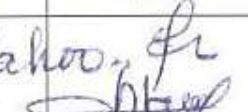
DIRECTION DE LA PROGRAMMATION ET DE LA PROSPECTIVE

Session CNEEP des 02 et 03 septembre 2010

Liste de présence

Journée du Jeudi 02 septembre 2010

N°	Nom et Prénoms	Structure	Contacts téléphoniques	E-mail	Emargement
01	AGOSSOU Andy	MAJAFBE/DOIF	97885519	agossouandy@yahoo.fr	
02	POSSET Brice	MDN/DPP	97086643	possetbrice@yahoo.fr	
03	MARTINS Christian	ROBS	90045071 95323434	rolycorde@yahoo.fr	
04	ADANHOUNSODE J.N. Simplicie	MEPN/DPP	97397926	adasisimplo@yahoo.fr	
05	AFANOU Mesmin Cocou	ANGC/MS	97932126	brunoise@yahoo.fr	
06	AFFOUDA O. Alain	DPP/MISP	96143709	—	
07	QUENUM M. Valéry	DPP/MESR	90099262	mahousyvalery@yahoo.fr	
08	ACCLASSATO L. Sidonie	DPS10-MS	97983301 95207177	acclasid@yahoo.fr	

N°	Nom et Prénoms	Structure	Contacts téléphoniques	E-mail	Emargement
09	Zossou Florentin JM.	PPP Euro	90925398	zossouflorentin@yahoo.fr	
10	DADY Benjamin	C/SEPS-DSS-B	97405600	dadyben@yahoo.fr	
11	Zossou S. Jannier	C/SEPS DSS-Ataoua	97532572 90046429	zossou_jannier@yahoo.fr	
12	ADE J. Adrien	DNSP SSE	90016947	adeadrien@yahoo.fr	
13	ZONON Abdon B.	SYNPA-TDSP	80046385 35560992	zononabdon@yahoo.fr	
14	TOSSOU Raymond	IGD	35860452	raytos2002@yahoo.fr	
15	AMOUSSOU Raymond	SP/PPP	25861050	rkouam@yahoo.fr	
16	MENISTAT K. Pascal	PNT	95424046	mentahkoti@yahoo.fr	
17	BEKOU K. Wilfried	PNT	95564618	wbekou@yahoo.fr	
18	Laurence. O. Nouteno	DNSF	97980243	saololo@yahoo.fr	

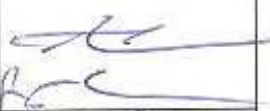
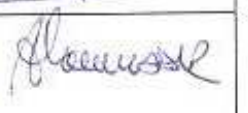
N°	Nom et Prénoms	Structure	Contacts téléphoniques	E-mail	Emargement
19	NDOUNAWON Ernest	DFRS	95564318 21332547	nounawone@yahoo.fr	
20	HOUNDEKON Severin	PADS	21048617	hhouzel@yahoo.com	
21	ALOMA Théodore	DDS ZC	95954914 97467036	aloma_theodore@yahoo.fr	
22	YOROU CHABI Oron Bagon	DDS/B-A	90921078 97590078	yorouco@yahoo.fr	
23	IMOROU Zakari	DPP/MEE	95066619	ibaimorou@yahoo.fr	
24	DOULOULAMI H. Jorothée	DPP/MSN	96868980	dodoulami@hotmail.com	
25	BOI-KILANYOSSI Odile	DPP/RS	97266417	boiodile1@yahoo.fr	
26	AHOLOUKPE Bruno	PNLP/MS	97667195	aholoukpebruno@yahoo.fr	
27	ZOMONTU Gbadya Olivier	DRS/MS	96209547	zogbo90@yahoo.fr	
28	AKONAN Razack	DDS/MS	97475882	razackakonon@hotmail.com	

N°	Nom et Prénoms	Structure	Contacts téléphoniques	E-mail	Emargement
29	GANDO 2 ANHOU Pascal	SP/APP	97 02 96 56	gand2@yahoo.fr	
30	ACAKPO A. Sanoum	SGSI/ DPP	97 25 26 02	sanousacapp@yahoo.fr	
31	GBETIE Michel	CNAB-HKM	95 45 92 15	gbet_mich@yahoo.com	
32	BOTCHI Marcel	SP/APP/MS	90 91 11 92	englen@yahoo.fr	
33	DOREGO Dominique	CSE/DPP/MS	90 07 65 88	doregodom@yahoo.fr	
34	NAGO Marie Rose	DNPEU/SP	95 06 52 18	maronago@yahoo.fr	
35	DEOJAN - A. Hubert	DDS-OP	97 37 26 51	hideojan@yahoo.fr	
36	HOUNDETON Laurent G.	PNCEFFS	95 58 89 11	houndetonlaurent@hotmail.com	
37	FABY Vincent	DRH/MS	97 98 28 41	belafaby@yahoo.fr	
38	BABABOUON Armel L.	APP/NEF	96 30 20 39	arbabado@yahoo.fr	

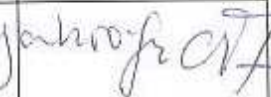
N°	Nom et Prénoms	Structure	Contacts téléphoniques	E-mail	Emargement
39	KOUSSEMOU Cofi Alfred	AN CES	90913821	kousslem@yahoo.fr kousslem@an-cs-benue.org	
40	AKINOCHE O. Paul	C/SEPS O/R	95403803	paulakinoch2000@yahoo.fr	
41	IMOROU KARIUW YACOUBER	PNLP	97277597	imorouyac@yahoo.fr	
42	ANATO Sylvain	C/SBC DRFM	90.03.14.67	anato_sylvain@yahoo.fr	
43	AFFOUDA Marie Françoise	C/SQE/ DPP/MESRS	95426224 97172128	affoudamf@yahoo.fr	
44	ALLADJI Osseni J.	DAAB	66407335	alladji2000@yahoo.fr	
45	LOKOSSOU Adrien	SGM/MS	9772 9762	lokoassoua@yahoo.fr	
46	ABONNEL Choukwan	Yi/ Jin Son	95.754525	abonnelchoukwan@hotmail.com	
47	ADAM LAFIA Mielou	AC/MS	9789-67-32	Mielou.sabi72@yahoo.fr	
48	LANMAFANKPOTI Rosette	C/CCOM	97-14-28-30	badilarosette@yahoo.fr	

N°	Nom et Prénoms	Structure	Contacts téléphoniques	E-mail	Emargement
49	BOLARIHAN Aboubacar	SP/DPP	97895498	bolarihen@yahoo.fr	Boly
50	LIKOTAN B. Florence	DPP/DFSN	97686855	fgladi@yahoo.fr	
51	HADJONOU Marie Louise Z.	DULMCQ	90027906	hadonouml@yahoo.fr	
52	AJIBABI Chérifaton	CTPP	90911280	cheribel_01@yahoo.fr	
53	DANSON Alfred	ORAME	97481118	dannualfred@yahoo.fr	fred
54	SALIFOU MAMA Rainaton	CSE/DPP	21334609	—	
55	Laurent Y. DAKPANON	DIER-DS	97476298 90078393	dakpanonlaurent@yahoo.fr	
56	DANHOEGBE Edmond	CSE/DPP MS	97023212 95713380	edanhoegbe@yahoo.fr	
57	AKPAMAGBO Clément	SP/DPP DS	90923677	clemuss@yahoo.fr	Clément
58	ALIA Dégla	SEPS/DSS MC	95223585	deglaal2005@yahoo.fr	

N°	Nom et Prénoms	Structure	Contacts téléphoniques	E-mail	Emargement
59	GNINARON Nanku	PNT	9764/798	mgmirafn@yahoo.fr	
60	KPOMASSE C. SERAPHIN	PNRCCH	90-02-29-70	chujnapou@yahoo.fr	
61	HESOU D. Joseph	DPP / MAEP	95064422 97403184	Jedhessou@yahoo.fr	
62	DEGBOGBAHOUN Marcien Hutuy-	PCOD	90020257 97777020	marcienugbo@yahoo.fr	
63	ATINDOG-BE Anesthasie	CSE	94-39-84-50	anesthasie_2004@yahoo.fr	
64	GBENOU Honoré	SA/DPP	21334906	ST Néant	
65	AYENA JANSOU Fidele	SA/DPP	21334906	aygfigan@yahoo.fr	
66	LOKO Frédéric	HNED	95/54/18 2133.1884	loko frederic@hotmail.com	
67	OYEBOKUN Marcelin B.	COSI	95091603 97608052	mbo_30051957@yahoo.fr	
68	PARAISO Aristide Chakiro	C/SEPS	97090302	aruspaiso@yahoo	

N°	Nom et Prénoms	Structure	Contacts téléphoniques	E-mail	Emargement
69	Hervé KANMADOZO	SGM	95718718	herdoze@yahoo.fr	
70	TODESSAYI Uphonse	DDS/DC	90112299	todessayaalphonse@yahoo.fr	
71	JAMASSON Cassi Hilavre	CSE/MICOM	95608837	hilavre.damas@yahoo.fr	
72	AHOVANGYE Reine Caroline	DSME/MS	97293943	carolineouassa@yahoo.fr	
73	KPETIKOU DAYOURI	MS/A-D	97727895	Kpetyouri@yahoo.fr	
74	RASSI Luradjou	CSE/DPP/MS	95422923	smadjouradjis@yahoo.fr	
75	GANHOUÉGNON S. Corine	SP/MS	97647302	ganlori@yahoo.fr	
76	ISSIFOU TAKPARA	MS	97980934	issifounafa@yahoo.fr	
77	GOYITO Valère	SG/MS	90941482	valgojit@yahoo.fr	
78	GNACADJA Erick	DPP/MS	95857799	erickgnac@yahoo.fr	

N°	Nom et Prénoms	Structure	Contacts téléphoniques	E-mail	Emargement
79	ACHAGBE O. C. Vincent	C/CAMP	90088411	achagbeo@yahoo.fr	SA
80	DOYIFO K. Damien	SGM	95057497	dokingolam@yahoo.fr	
81	AGBOSSOU Michel	DDZS	94636309	godfredagbossou@yahoo.fr	
82	ANANU Ludovic	DEDS	90037561	ananyizoe@yahoo.fr	
83	PADONOU Norbert	cabinet G1	97985740	padonano@yahoo.fr	
84	OGOUBI Flare Viviane	DDSA-L	90503297	ogoubiflare@yahoo.fr	
85	HOUNKANRI CANDIDE	DNEH	97398892	hounkancandide@yahoo.fr	
85	GRANFEN MARY	PRF	9767798	marygrafen@yahoo.fr	
86	GBEKAN Paulin	CSE/DPT/MS	95450634	paulinternet@yahoo.fr	
87	FAGBOHOUN O. Kaduie	DB/SC/ARPM	90923682	kadumielf@yahoo.fr	

N°	Nom et Prénoms	Structure	Contacts téléphoniques	E-mail	Emargement
88	VISSOIT Agnès	CSE/DLP/MS	95865155	pravissoit@yahoo.fr	
89	GBAGUIDI T. Céline	DG-SPP/NP DEPP-CAG	9791076	gceline2006@yahoo.fr	
90	Moussa YARDU	CT/SPP/MS	90018273	yamoussa2@yahoo.fr	

Liste des tableaux

Tableau 1: Présentation sommaire des indicateurs de performance de 2007 à 2009	11
Tableau 2 : Répartition du budget 2009 par programme	15
Tableau 3 : Point des engagements et décaissements	18
Tableau 4 : liste de projets dont les dotations initiales ont été révisées à la baisse	18
Tableau 5 : synthèse de l'exécution du budget 2009 y compris les salaires	19